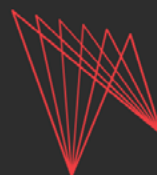




RÉFLEXIONS STRATÉGIQUES | VOL.2

Perspectives de l'Indo-Pacifique 2026



ASIA PACIFIC
FOUNDATION
OF CANADA

FONDATION
ASIE PACIFIQUE
DU CANADA

INTRODUCTION

Charles Labrecque, *Directeur, Recherche,*
Fondation Asie Pacifique du Canada

La région indo-pacifique demeure au cœur de l'ordre international changeant. Les renforcements militaires se poursuivent, les foyers de tension autour de Taïwan et de la mer de Chine méridionale restent actifs et la lutte pour la maîtrise des technologies de pointe s'est non seulement intensifiée, mais redéfinit également la manière dont les États abordent la stratégie et leurs alliances de manière plus large. Deux rencontres entre les présidents Trump et Xi ont fait baisser les tensions sur le plan commercial, mais leurs rencontres ont laissé en suspens des questions plus profondes et non résolues sur la sécurité, la technologie et la situation de Taïwan. Alors que l'Europe reste absorbée par la guerre en Ukraine et la perspective d'une nouvelle confrontation avec la Russie, et que les États-Unis poursuivent leur croisade contre les institutions multilatérales qui ont longtemps encadré la période d'après-guerre, c'est dans la région indo-pacifique que se façonne l'architecture économique et technologique de la prochaine ère.

Pour le Canada, cette réalité souligne la nécessité de s'engager davantage dans les dynamiques particulières qui façonnent la région. Alors qu'Ottawa envisage la prochaine phase de sa Stratégie pour l'Indo-Pacifique, il est plus important que jamais d'entendre directement des experts régionaux qui peuvent offrir une perspective éclairée sur des questions d'importance cruciale. Leurs analyses révèlent des occasions et des défis concrets, proposant des pistes de solution sur la façon dont le Canada peut accroître son engagement dans l'Indo-Pacifique, ainsi que sur la manière dont il peut affiner et améliorer les mesures qu'il effectue déjà.

Ces réflexions stratégiques rassemblent des contributions de nos boursiers de recherche sur l'Indo-Pacifique de 2026, qui fournissent des analyses opportunes sur les développements rapides en matière de sécurité, d'économie et de technologie dans toute la région. Dans le cadre de l'initiative indo-pacifique de la Fondation Asie Pacifique du Canada, financée par le gouvernement canadien, ces bourses de recherche, qui en sont à leur deuxième année, visent à approfondir les partenariats et l'engagement entre le Canada et les pays de l'Indo-Pacifique, à enrichir les connaissances canadiennes sur la région et à renforcer la confiance dans les réseaux régionaux.

Ensemble, ces essais mettent en lumière les occasions et les défis que le Canada doit gérer dans le cadre de sa stratégie pour l'Indo-Pacifique. Ils englobent la sécurité traditionnelle et les technologies émergentes, ainsi que les dimensions économiques et institutionnelles de la région. En s'appuyant sur cette diversité de perspectives régionales, les boursiers déterminent les secteurs dans lesquels l'engagement canadien est déjà bien accueilli, ceux dans lesquels il peut être approfondi et ceux dans lesquels une plus grande prudence ou adaptation est nécessaire, en proposant des recommandations pratiques pour aider à éclairer l'approche continue du Canada dans l'Indo-Pacifique.



L'espace d'information le plus disputé au monde : les leçons que le Canada peut tirer de l'expérience taïwanaise de la guerre cognitive chinoise

Ronan Tse-min Fu, chercheur adjoint, Institut des sciences politiques de l'Académie Sinica

Photo : [Winston Chen](#) via [Unsplash](#)

Le 4 août 2026, le Registre canadien pour la transparence en matière d'influence étrangère est entré en vigueur, plus de deux ans après l'adoption par le Parlement de la Loi sur la lutte contre l'*ingérence étrangère*. Ce registre constitue une véritable avancée, mais il présente des limites selon le premier commissaire. En effet, il met en évidence les influences légitimes, mais laisse les opérations secrètes, notamment de désinformation coordonnée, à d'autres organismes. Il s'agit d'un écart important, car la commission Hogue a conclu en janvier 2025 que la manipulation de l'information, qu'elle soit d'origine étrangère ou non, représente « le plus grand risque pour notre démocratie ». Le Canada dispose désormais d'un outil pour l'enregistrement des agents. L'espace d'information, qui constitue le plus important champ de bataille selon la juge Marie-Josée Hogue, reste peu protégé.

Aucune démocratie ne connaît mieux ce champ de bataille que Taïwan. Pendant 11 années consécutives, le projet Varieties of Democracy a classé Taïwan comme l'économie la plus touchée par la désinformation étrangère. Selon son rapport de 2024, la quasi-totalité des ingérences provenait de la République populaire de Chine. Ce que Taïwan offre au Canada, cependant, n'est pas tant une trousse d'outils qu'un diagnostic. La guerre cognitive menée par Beijing vise moins à diffuser de fausses informations qu'à saper la confiance envers le gouvernement, les forces armées et les alliés, ainsi qu'entre les citoyens eux-mêmes. Il s'agit en fait d'une guerre de confiance. Taïwan considère cette guerre comme un problème chronique inhérent à une société ouverte, qu'elle

Aucune démocratie ne connaît mieux ce champ de bataille que Taïwan.

gère avec rapidité, transparence et une capacité civique qui s'étend bien au-delà de l'État. À l'inverse, le Canada considère cette guerre comme un problème d'espionnage ponctuel, qu'il gère dans le secret et, en cas d'échec, par la fuite d'informations et la mise sur pied d'une commission d'enquête. Le contraste ne réside pas entre la vigilance et la complaisance, mais entre deux théories sur l'origine de la résilience. Trois principes de conception taiwanais visant à créer un espace d'information résilient s'appliquent très bien au contexte canadien. Ils s'accompagnent toutefois d'une mise en garde acquise à la dure.

Une attaque systématique contre la confiance

Il est difficile de résumer l'ampleur de la campagne menée contre Taïwan. En janvier 2026, le Bureau de la sécurité nationale (BSN) de Taïwan a indiqué que les services de renseignement avaient recensé plus de 45 000 comptes de médias sociaux frauduleux et plus de 2,314 millions d'éléments de désinformation en 2025, contre 2,159 millions l'année précédente. Les conclusions de l'organisme sont plus importantes que le volume brut. Le Département central de la propagande du Parti communiste chinois (PCC), le ministère chinois de la Sécurité publique et d'autres organes du parti, de l'État et de l'armée font désormais appel à des entreprises de marketing et de technologie qui créent des bases de données de comptes de robots, automatisent leur gestion, compilent des données de sondages sur les candidats taiwanais et exploitent de faux sites d'information se faisant passer pour des médias internationaux neutres. Selon le BSN, ces sites sont exploités par trois agences de marketing : Haixunshe, Haimai et Huya. Des commentateurs rémunérés travaillent dans plus de 20 langues sur plus de 180 plateformes. Le contenu est généré par l'intelligence artificielle (IA), tandis que le public cible est déterminé par l'analyse des données. Les articles sont blanchis par des fermes de contenu, qui les reconditionnent sous forme de pièges à clics, ainsi que par ce que le BSN appelle des chaînes de couverture : des comptes consacrés au mode de vie et au divertissement

qui se constituent une audience locale avant de se tourner vers la politique, de sorte que, lorsqu'un récit parvient aux Taïwanais, il ne porte plus aucune trace visible d'origine étrangère. Il s'agit moins d'une ferme à trolls que d'une chaîne d'approvisionnement industrielle.

Deux phénomènes retiennent l'attention. Le premier est le virage vers l'IA. Lors des élections taiwanaises de janvier 2024, le Centre d'analyse des menaces de Microsoft a fait état de ce qu'il a décrit comme la première utilisation observée de contenu généré par l'IA par un État-nation dans le but d'influencer des élections étrangères : un enregistrement audio fabriqué de toutes pièces, diffusé le jour du scrutin, dans lequel Terry Gou, fondateur de Foxconn, apportait son soutien à un candidat, de même que des vidéos mettant en scène des présentateurs de nouvelles générés par l'IA et des mêmes produits en masse attaquant le vainqueur final, Lai Ching-te. Le deuxième est la fusion des opérations d'information et de la coercition militaire. Lors des exercices de l'Armée populaire de libération d'avril 2025, des pirates informatiques ont piraté des comptes sur le célèbre forum taiwanais PTT afin de diffuser de fausses allégations selon lesquelles la Chine aurait bloqué des livraisons de gaz naturel et que des navires de guerre auraient pénétré dans la zone contiguë de Taïwan. Les opérations d'information ne sont plus de simples commentaires faisant suite à des pressions de zone grise. Elles sont planifiées, synchronisées et lancées au moment où des navires et des aéronefs sont déployés afin d'influencer la manière dont les Taïwanais interprètent ce qu'ils voient. L'année 2024 n'était pas une exception. En effet, d'après le dernier rapport du BSN, le contenu généré par l'IA et le ciblage de précision fondé sur les données constituaient des éléments courants de la campagne de guerre cognitive menée contre Taïwan en 2025.

C'est la logique stratégique qui détermine la forme que doit prendre la défense. Une étude sur l'appareil de propagande interne de la Chine a révélé que le régime ne répond pas à ses détracteurs en ligne : il détourne l'attention en inondant les médias sociaux de contenu. La campagne de guerre cognitive menée contre Taïwan repose sur le même principe. Parmi les 2,3 millions d'éléments de

désinformation, rares sont ceux qui sont destinés à être pris au pied de la lettre. Leur objectif global est d'épuiser l'attention du public, de brouiller la frontière entre les discours authentiques et les discours fabriqués, et de consolider les trois récits cernés par le BSN comme étant les priorités de Beijing : les États-Unis vont abandonner Taïwan, l'armée taïwanaise est incapable de défendre l'île, et le président Lai nuit aux intérêts de Taïwan. À Taipei comme à Toronto, un citoyen qui ne croit rien est presque aussi utile à Beijing qu'un citoyen qui croit tout, car une société incapable de s'entendre sur les faits ne peut pas se mobiliser, se dissuader ni se sacrifier. Le but n'est pas de convaincre, mais de submerger le public. Même les griefs légitimes, comme une alerte à la salubrité alimentaire ou un retard dans la livraison d'armes, sont exploités et amplifiés pour servir d'éléments à un récit dominant mettant en avant l'échec du gouvernement au pays et l'abandon par les alliés à l'étranger.

Le modèle taïwanais repose sur un principe que de nombreuses démocraties jugent contre-intuitif : l'espace d'information le plus attaqué au monde choisit de moins censurer, et non pas davantage, et de confier une grande partie de sa défense à des acteurs extérieurs au gouvernement.

La réaction de Taïwan

Le modèle taïwanais repose sur un principe que de nombreuses démocraties jugent contre-intuitif : l'espace d'information le plus attaqué au monde choisit de moins censurer, et non pas davantage, et de confier une grande partie de sa défense à des acteurs extérieurs au gouvernement.

Le premier pilier du modèle repose sur la rapidité et la transparence. Les organismes taïwanais ont mis au point une stratégie de réfutation rapide, popularisée par l'ancienne ministre du Numérique Audrey Tang sous le slogan « l'humour l'emporte sur la rumeur », qui oblige les

ministères à répondre aux fausses informations virales dans un délai d'environ deux heures, souvent à l'aide de mêmes partageables conçus pour se propager aussi vite que la rumeur qu'ils démentent. Le principe sous-jacent est d'ordre temporel : une correction publiée avec un jour de retard relève de l'archéologie, tandis qu'une correction publiée pendant la période de partage peut devancer le mensonge. De plus, Tang a clairement indiqué que Taïwan lutterait contre la désinformation sans recourir à la censure ni au retrait de contenu, c'est-à-dire sans bloquer les propos avant leur publication ni ordonner leur retrait par la suite, établissant un contraste délibéré avec les lois répressives qui se répandaient alors à travers l'Asie. L'attribution obéit aux mêmes principes de rapidité et de transparence. Le BSN publie chaque année des analyses publiques sur les tactiques chinoises. Il a signalé plus de 3 200 éléments de désinformation aux organismes compétents en vue d'une intervention en temps réel en

2025 et a organisé plus de 80 échanges avec des partenaires internationaux au sujet de la guerre cognitive menée par Beijing. À Taipei, on part du principe que les opérations d'influence classifiées ne protègent que les personnes qui les mènent.

Le deuxième pilier est un écosystème de vérification qui n'appartient pas au gouvernement. Le Taiwan FactCheck

Center, MyGoPen et l'agent conversationnel à production participative Cofacts, développé par des pirates civiques pour fonctionner au sein de l'application de messagerie LINE (où circule une grande partie de la désinformation taïwanaise, hors de la vue des chercheurs), forment un réseau civil d'alerte précoce. Lors des élections de 2024, le Centre de surveillance des ingérences étrangères de Doublethink Lab a coordonné ces groupes et des chercheurs universitaires, et a recensé 1 638 comptes ayant publié plus de 7 500 messages coordonnés à la veille du scrutin, diffusant une histoire inventée de toutes pièces concernant un enfant illégitime de Lai par l'intermédiaire d'un réseau lié au Cambodge. Les plateformes ont rapidement supprimé une grande partie de ce contenu,

en partie parce que le dossier avait été constitué par des chercheurs indépendants plutôt que par le parti au pouvoir. C'est l'indépendance qui compte : lorsque l'arbitre n'est pas le titulaire du pouvoir, il est difficile de présenter la démystification comme une mesure d'autoprotection. Freedom House a attribué cet engagement civique à la résilience de Taïwan face aux efforts d'influence les plus intenses du PCC observés partout dans le monde.

Le troisième pilier considère la culture comme une infrastructure permanente plutôt que comme une campagne ponctuelle de sensibilisation du public. La culture médiatique fait partie du programme d'études obligatoire de 12 ans à Taïwan depuis 2019, et un livre blanc publié en 2023 par le ministère de l'Éducation a étendu son champ d'application au-delà de la salle de classe grâce à un cadre de compétences axé sur la détection de la désinformation, la formation des enseignants et des programmes d'éducation permanente destinés aux fonctionnaires et aux bibliothèques publiques. Il s'agit d'un enjeu générationnel, qui repose davantage sur la méthode que sur le contenu : les citoyens formés à reconnaître les pièges à clics et les campagnes d'amplification coordonnée n'ont pas besoin que chaque fausse information soit corrigée. Face à un déluge, c'est la seule digue qui tiendra le coup. La société civile a élargi ce principe afin de renforcer la résilience de toute la société. L'organisme sans but lucratif Kuma Academy a formé environ 80 000 civils aux premiers soins, à l'évacuation et à la détection des opérations d'information hostiles. Le Comité national pour la résilience de toute la société de Lai, créé en 2024, assure le lien entre ces groupes et la planification gouvernementale. La législation joue un rôle limité. La loi anti-infiltration de 2020 criminalise l'ingérence électorale financée par des forces extérieures hostiles, tandis qu'une loi antifraude de 2024 oblige les plateformes à retirer les publicités hypertruquées dont le caractère frauduleux

peut être vérifié. Taïwan s'est manifestement abstenu de légiférer sur la vérité en tant que telle : aucun ministre ne peut déclarer qu'une déclaration est fausse et ordonner sa rectification, comme c'est le cas à Singapour, et une proposition de 2022 visant à accorder aux organismes de réglementation des pouvoirs étendus sur le contenu en ligne a été retirée quelques semaines plus tard à la suite d'une vive réaction de l'opinion publique.

Ce bilan est impressionnant sans pour autant être triomphal. Malgré une vague sans précédent de désinformation, Lai a remporté les élections en

janvier 2024. Le taux de participation est resté élevé, bien que le parti au pouvoir ait perdu sa majorité parlementaire et gouverne désormais une société divisée. Pourtant, les discours remettant en question la fiabilité des États-Unis continuent d'avoir un certain écho, et la lutte contre la désinformation est devenue un champ de bataille partisan : les voix de l'opposition la qualifient avec mépris de « censure du camp vert », une pique à l'encontre du Parti démocratique progressiste (PDP) au pouvoir et de ses alliés; certains partisans du parti au

pouvoir étendent à outrance la notion de guerre cognitive pour y inclure de simples critiques internes; même la loi anti-infiltration reste contestée par le Kuomintang, dans l'opposition. Taïwan gère la situation. Elle ne l'a pas résolue. Si l'on tire des leçons de ce cas, l'honnêteté doit en faire partie.

Le Canada est dans la même situation

Le Canada n'est pas Taïwan. Il n'est confronté à aucun scénario de blocus ni à aucune force de missiles de l'autre côté d'un détroit. Or, la stratégie de guerre cognitive déjà mise en œuvre contre les Canadiens est manifestement celle qui a été perfectionnée contre Taïwan, et elle concentre ses attaques là où les institutions canadiennes

y prêtent le moins attention. Cette comparaison n'a rien d'alarmiste. Elle s'appuie sur les déclarations publiques d'Ottawa.

La stratégie était déjà manifeste en 2021, lorsque le député conservateur Kenny Chiu a perdu son siège en Colombie-Britannique à la suite d'une campagne menée sur WeChat qui présentait son projet de registre des agents étrangers comme un instrument de répression des Canadiens d'origine chinoise. En 2023, le Mécanisme de réponse rapide d'Affaires mondiales Canada a détecté une opération d'information sur WeChat visant le député Michael Chong, auteur d'une motion parlementaire reconnaissant le génocide des Ouïghours. Il a aussi détecté une campagne de spamouflage qui a submergé les comptes de dizaines de députés, dont ceux du premier ministre et du chef de l'opposition, de commentaires générés par des robots et de vidéos vraisemblablement hypertruquées. En mars 2025, une deuxième campagne de spamouflage a révélé l'identité de commentateurs de langue chinoise au Canada qui avaient critiqué Beijing et a diffusé à leur rencontre des vidéos hypertruquées à caractère sexuel. Lors des élections fédérales de 2025, le Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections a publiquement attribué une opération d'information menée sur WeChat et axée sur le premier ministre Mark Carney à Youli-Youmian, le compte d'actualités le plus populaire de la plateforme, que les services de renseignement canadiens ont associé à la Commission centrale des affaires politiques et juridiques du PCC. Les articles relayés ont généré entre 85 000 et 130 000 interactions et, selon les estimations, entre 1 million et 3 millions de vues. Ce même compte avait déjà pris pour cible Micheal Chong et Chrystia Freeland, alors candidate à la direction du Parti libéral, en janvier 2025.

Un détail est particulièrement révélateur : l'opération menée contre Carney diffusait à la fois des récits élogieux et des récits hostiles. Beijing ne cherchait pas à favoriser

un parti. Il cherchait plutôt à semer la confusion et à exercer une influence sur la façon dont plus d'un million d'utilisateurs canadiens de WeChat perçoivent la politique de leur propre pays. Trois caractéristiques de cette campagne devraient sembler familières à Taipei. Étant donné que ces opérations se déroulent dans les langues de la diaspora, sur une plateforme dont les groupes privés sont modérés par Tencent à partir de Beijing, elles échappent aux règles canadiennes en matière de transparence et restent largement invisibles aux médias francophones et anglophones. Selon le Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections, cette plateforme reste mal comprise par les chercheurs en intégrité de l'information, un angle mort que Beijing semble exploiter délibérément. Ces opérations visent à sanctionner des positions politiques, comme un projet de loi sur le registre ou une motion sur le génocide, plutôt que des partis. Les communautés de la diaspora sont les plus touchées, car ce sont elles qui sont les premières visées, qui subissent le plus de préjudices et qui font l'objet d'une méfiance généralisée dans le débat national.

À Taïwan, le terme « guerre cognitive » est devenu controversé, car il est invoqué par tous les camps pour délégitimer leurs adversaires. Chaque utilisation partisane de ce terme le détourne de son sens original.

Le réflexe institutionnel du Canada a été à l'opposé de celui de Taïwan : des renseignements ont été recueillis en toute discrétion, ont été coulés dans les médias, puis examinés dans le cadre d'une enquête publique qui a duré deux ans. La juge Hogue n'a trouvé aucune preuve indiquant qu'une ingérence étrangère ait modifié le résultat global d'une élection fédérale. Elle a fait remarquer que, bien que les attaques visant les parlementaires aient fait la une des journaux, la mésinformation et la désinformation constituent un danger plus grand, alors même que les services fédéraux de sécurité et de renseignement peinaient à partager leurs renseignements à l'interne,

sans parler de les communiquer aux électeurs. Le secret mis à mal par les divulgations sape la confiance du public presque exactement comme le prévoit la guerre cognitive. Le déficit de confiance du Canada dans ce dossier est en grande partie le fruit de ses propres actions.

Trois leçons et une mise en garde

Les institutions canadiennes peuvent s'inspirer de trois principes de conception taïwanais visant à limiter l'ingérence étrangère.

Premièrement, privilégier la rapidité et la transparence. Taïwan répond aux fausses informations en quelques heures et dénonce les tactiques de ses adversaires dans des rapports publics annuels. Le Canada a démontré qu'il était capable d'en faire autant : les comptes rendus du Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections sur l'opération Carney, présentés en pleine campagne électorale, ont mis au jour cette opération sans perturber le scrutin, ce qui correspond à la rupture avec la réticence passée exigée par la juge Hogue. Cette pratique devrait être institutionnalisée par l'entremise de l'organisme permanent recommandé par la juge Hogue pour surveiller l'environnement de l'information en ligne au pays, ainsi que par une évaluation annuelle non classifiée des opérations d'information étrangères, inspirée du modèle du BSN, afin que la divulgation de ces informations ne dépende plus des fuites ni du calendrier électoral. Un registre public permanent fournirait également aux journalistes, aux chercheurs et aux responsables des partis une base de référence commune en matière de preuves. Le silence protège les sources, mais il cède également le contrôle du récit. Lorsque la vérité finit par être révélée par une fuite, elle détruit la confiance qu'elle était censée protéger.

Deuxièmement, mettre en place des capacités de vérification indépendantes du gouvernement, dans les langues où l'ingérence étrangère s'exerce réellement. Les vérificateurs de faits taïwanais sont efficaces parce qu'ils sont crédibles, et ils sont crédibles parce qu'ils ne

relèvent pas de l'État. L'écosystème canadien équivalent est globalement peu développé et quasi inexistant dans les langues de la diaspora, telles que le chinois, le pendjabi et le farsi, sur lesquelles se concentrent les opérations des États étrangers. Les fonds publics spéciaux, les activités philanthropiques et les partenariats universitaires peuvent changer la donne. Une première initiative a d'ailleurs déjà vu le jour : le Laboratoire d'intégrité de l'information de l'Université d'Ottawa a coorganisé en 2024 une conférence avec des experts taïwanais sur la protection des élections contre la désinformation. Il faut comprendre que les communautés de la diaspora se trouvent en première ligne de la guerre cognitive et qu'il faut leur fournir des ressources plutôt que de les surveiller. Les principales victimes de la campagne de vidéos hypertruquées qui a été menée en mars 2025 étaient des Canadiens d'origine chinoise qui avaient critiqué Beijing. Ce sont des alliés dans la défense du Canada, pas des suspects.

Troisièmement, considérer la culture comme une infrastructure. Taïwan a intégré la culture médiatique au programme d'études obligatoire et l'y a maintenue pendant trois cycles électoraux. Au Canada, l'éducation relève de la compétence des provinces, ce qui en fait un problème de coordination plutôt qu'une impossibilité. Selon le rapport de la juge Hogue, la culture numérique constitue un pilier de toute réponse durable. La culture et la transparence s'inscrivent également parfaitement dans le cadre de la liberté d'expression garantie par la Charte canadienne des droits et libertés, d'une manière que la réglementation du contenu des discours ne pourra jamais égaler : elles enrichissent la sphère publique de compétences et d'informations plutôt que de la priver de la liberté d'expression. Un cadre fédéral-provincial en matière de culture de l'information coûterait peu et porterait ses fruits au fil d'une génération.

La mise en garde est aussi importante que les leçons tirées. À Taïwan, le terme « guerre cognitive » est devenu controversé, car il est invoqué par tous les camps pour délégitimer leurs adversaires. Chaque utilisation partisane de ce terme le détourne de son sens original. Le débat sur l'ingérence étrangère au Canada a déjà affiché la même

tendance. La garantie est d'ordre procédural : l'attribution doit être effectuée par des organismes impartiaux, sur la base de preuves rendues publiques, en toute indépendance par rapport au gouvernement en place, la qualification d'ingérence étrangère étant réservée aux manipulations liées à l'État plutôt qu'aux discours nationaux qui dérangent. Un concept qui explique tout finira par ne rien protéger.

D'acteur imprévisible à modèle à suivre

Les voies d'apprentissage existent déjà. Le Canada est devenu un partenaire à part entière du Cadre mondial de coopération et de formation en 2024, suivi par le Royaume-Uni en 2025. En septembre 2025, le Bureau commercial du Canada à Taipei a coorganisé l'atelier du cadre consacré à la culture médiatique et à la résilience démocratique, auquel ont participé des représentants de 26 pays. La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique oblige Ottawa à mettre en place précisément ce type de coopération.

Il ne reste plus qu'à changer de perspective. Dans la politique canadienne, Taïwan est perçue comme un fournisseur de semi-conducteurs, un point de tension et

un acteur imprévisible dont il faut tenir compte dans la planification. Elle devrait également être perçue comme un modèle à suivre, car c'est la démocratie qui possède la plus grande expérience sur le terrain face à l'adversaire que la propre enquête publique du Canada identifie comme la source d'ingérence la plus active dans sa vie politique. Cette relation n'a pas besoin d'être à sens unique : le Canada apporte au G7 son pouvoir d'organisation, son influence sur les plateformes numériques et ses capacités de recherche, des atouts recherchés par les groupes de la société civile taïwanais.

Le registre mis en place cet été permettra aux Canadiens de savoir qui exerce une influence légitime sur eux. Il ne peut toutefois pas répondre à la question plus difficile posée par la juge Hogue : comment une démocratie peut-elle préserver la confiance sur laquelle repose tout le reste? La réponse de Taïwan, bien qu'imparfaite et constamment mise à l'épreuve, est que la confiance se défend publiquement, rapidement, et qu'elle repose autant sur les citoyens que sur l'État. L'espace d'information le plus attaqué au monde est aussi celui qui a le plus à nous apprendre.



En quoi le renforcement des relations économiques entre le Canada et l'Indonésie sert-il les intérêts stratégiques canadiens?

Dandy Rafitrandi, *Chercheur principal au département d'économie du Centre d'études stratégiques et internationales d'Indonésie*

Photo : Dave Chan/AFP via Getty Images

Pourquoi l'Indonésie est-elle importante pour le Canada dans une économie mondiale fragmentée?

Le Canada et l'Indonésie évoluent dans une économie mondiale où la distinction entre politique économique et stratégie géopolitique est de plus en plus difficile à maintenir.

La Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au Cameroun, qui s'est tenue au début de 2026, n'est pas parvenue à réaliser des avancées significatives dans un contexte commercial mondial de plus en plus fragmenté, ce qui a affaibli davantage la confiance dans le système commercial multilatéral. Par ailleurs, le recours de plus en plus systématique à des barrières commerciales unilatérales, notamment les « droits de douane réciproques » imposés par les États-

Unis, a renforcé les pressions économiques et politiques auxquelles sont confrontées les puissances moyennes. L'accord commercial réciproque entre l'Indonésie et les États-Unis, qui a été signé en février 2026, illustre le caractère asymétrique des relations commerciales bilatérales et montre comment les accords entre grandes et petites puissances économiques peuvent s'étendre à des domaines de la politique intérieure qui ne relèvent généralement pas du champ d'application des relations commerciales et ainsi restreindre la marge de manœuvre politique des petits partenaires. Les récentes turbulences dans les négociations tarifaires entre le Canada et les États-Unis reflètent également cette dynamique.

Le contexte économique mondial actuel renforce la nécessité pour le Canada de diversifier ses partenariats économiques et stratégiques. Le Canada a déjà cherché à approfondir son engagement dans la région

indo-pacifique, mais l'Indonésie représente une occasion particulièrement intéressante compte tenu de son poids économique, de son rôle au sein de l'ANASE, de ses ressources naturelles et de son importance croissante dans les chaînes d'approvisionnement régionales. Dans le cadre de ses propres efforts de diversification, l'Indonésie vise à adhérer à l'Accord de partenariat transpacifique global et progressif (PTPGP) et à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ainsi qu'à élargir son réseau de coopération économique. Parallèlement, l'Indonésie a poursuivi sa stratégie d'intégration en aval, qui vise à aller au-delà de l'exportation de matières premières en favorisant la transformation et la fabrication au pays. Ces initiatives offrent aux entreprises et aux institutions canadiennes la possibilité de prendre part à la transformation économique plus large de l'Indonésie.

Le Canada cherche déjà à approfondir son engagement dans l'Indo-Pacifique, mais l'Indonésie offre une occasion particulièrement importante compte tenu de son poids économique, de son rôle au sein de l'ANASE, de ses ressources naturelles et de son importance croissante dans les chaînes d'approvisionnement régionales.

S'appuyant sur l'Accord de partenariat économique global entre le Canada et l'Indonésie (APEG Canada-Indonésie), le renforcement des relations bilatérales pourrait servir les intérêts du Canada de plusieurs façons interreliées : l'expansion du commerce et des investissements canadiens en Asie du Sud-Est, notamment grâce aux occasions offertes par les industries en aval en pleine croissance en Indonésie; le renforcement des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques; ainsi que la possibilité pour le Canada et l'Indonésie de collaborer, en tant que puissances moyennes, afin de soutenir un système commercial mondial plus ouvert et plus prévisible.

Transformer les besoins en approvisionnement de l'Indonésie en occasions d'affaires pour le Canada

La dépendance de l'Indonésie à l'égard de sources d'approvisionnement concentrées, combinée à ses efforts visant à diversifier ses fournisseurs, offre au Canada l'occasion de devenir un partenaire économique plus important et plus fiable. Le secteur des engrais en est un bon exemple. En 2025, le Canada était le principal fournisseur d'engrais potassiques de l'Indonésie, représentant environ 40 % des importations, dont la valeur s'élevait à un peu plus de 2,1 milliards de dollars canadiens. Étant donné que la disponibilité des engrais influe directement sur la productivité agricole, cette relation commerciale a des répercussions sur les prix des

denrées alimentaires, l'inflation et la stabilité économique en général. Le Canada pourrait jouer un rôle encore plus important en cas de perturbations de l'approvisionnement, lorsque l'accès à des fournisseurs secondaires fiables devient essentiel. De manière plus générale, la mise en place de mesures d'urgence pour les produits essentiels, tels que les engrais et

le charbon, pourrait offrir à l'Indonésie une plus grande souplesse en cas de perturbations prolongées, tout en permettant aux fournisseurs canadiens de jouer un rôle plus important dans le renforcement de la résilience des chaînes d'approvisionnement indonésiennes.

Pour le Canada, cette relation représente bien plus qu'une simple occasion d'exportation. Le besoin de l'Indonésie de disposer de sources fiables et diversifiées de produits essentiels jette les bases de relations commerciales à long terme dans le cadre desquelles les fournisseurs canadiens pourraient intégrer la stratégie de sécurité économique de l'Indonésie. Les machines, les appareils électroniques et les véhicules constituent un autre secteur prometteur. Ces produits à forte valeur ajoutée représentent près d'un tiers des importations totales de l'Indonésie, et la

stratégie d'intégration en aval de ce pays devrait accroître la demande en machines, en équipement et en biens intermédiaires de haute qualité. En même temps, la diversification des fournisseurs est devenue une priorité politique importante, l'Indonésie cherchant à réduire sa dépendance excessive à l'égard de certains marchés. Par exemple, environ les deux tiers des importations indonésiennes de machines et d'appareils mécaniques proviennent de la Chine.

Malgré ces complémentarités, les relations économiques bilatérales restent modestes par rapport à leur potentiel. Ni le Canada ni l'Indonésie ne figurent parmi les principaux partenaires commerciaux de l'autre, mais la tendance est prometteuse. Malgré les incertitudes commerciales de l'année dernière, les échanges commerciaux entre le Canada et l'Indonésie ont atteint environ 6,2 milliards de dollars canadiens en 2025, ce qui représente une hausse de 26 % par rapport à 2024. Les investissements ont également augmenté. Les investissements canadiens en Indonésie ont augmenté de 34,9 % en 2025 pour atteindre environ 526 millions de dollars américains, ce qui fait du Canada l'une des sources d'investissement ayant connu la plus forte croissance cette année-là. Néanmoins, le Canada ne représentait qu'environ 1,1 % du total des investissements étrangers en Indonésie, tandis que Singapour, Hong Kong et la Chine représentaient ensemble plus de 63 % des entrées d'investissement. Ces chiffres indiquent que le Canada dispose d'une marge de manœuvre importante pour renforcer sa présence commerciale et ses investissements en Indonésie, alors que les deux pays cherchent à diversifier leurs partenariats économiques.

Utiliser l'APEG Canada-Indonésie pour accroître l'influence économique du Canada

Signé à Ottawa le 24 septembre 2025, à l'occasion de la visite du président indonésien Prabowo Subianto, l'APEG Canada-Indonésie constitue le premier accord commercial bilatéral conclu par le Canada avec un pays membre de l'ANASE et l'un des accords économiques les plus exhaustifs conclus par l'Indonésie. Le Canada a achevé son processus de ratification en mai. L'Indonésie, quant à elle, a terminé son processus de consultation parlementaire au cours du même mois et procède actuellement à la ratification de l'accord par voie de règlement présidentiel. Les deux pays devraient avoir achevé leurs processus internes respectifs d'ici la fin de 2026, ce qui permettra à l'accord d'entrer en vigueur par la suite.

L'Indonésie cherche à diversifier ses fournisseurs et à attirer des investissements dans des activités à plus forte valeur ajoutée. Cette démarche ouvre des possibilités aux entreprises canadiennes, qui peuvent non seulement renforcer leur participation aux chaînes d'approvisionnement indonésiennes, mais aussi contribuer au développement et à la diversification des chaînes de valeur des minéraux critiques.

Pour le Canada, l'importance de l'APEG Canada-Indonésie réside avant tout dans un meilleur accès aux marchés traditionnels, mais va bien au-delà de la réduction des droits de douane. Après l'entrée en vigueur de l'accord, plus de 95 % des exportations canadiennes vers l'Indonésie bénéficieront d'une réduction ou d'une suppression des droits de douane. Cela renforcera la position concurrentielle des producteurs canadiens sur un marché vaste et en pleine croissance.

L'occasion stratégique la plus importante réside toutefois dans l'utilisation de cet accès amélioré au marché pour renforcer la présence des entreprises canadiennes au sein des chaînes d'approvisionnement indonésiennes. L'Indonésie cherche à diversifier ses fournisseurs et à attirer des investissements dans des activités à plus forte valeur ajoutée, ce qui offre aux entreprises canadiennes la possibilité non seulement de renforcer leur présence dans les chaînes d'approvisionnement indonésiennes, mais aussi de contribuer au développement et à la diversification des chaînes de valeur des minéraux critiques. Les accords commerciaux ne sont pas simplement des mécanismes visant à réduire les droits de douane; ils peuvent également créer des conditions plus prévisibles pour les investissements, les retombées technologiques, les services et les partenariats commerciaux à long terme. Par conséquent, l'APEG Canada-Indonésie offre aux entreprises canadiennes un cadre institutionnel qui leur permet de participer plus activement à la transformation économique de l'Indonésie.

L'APEG Canada-Indonésie permet également aux entreprises canadiennes de répondre à la demande croissante de l'Indonésie. La demande indonésienne en matière de technologie, d'équipement industriel, de produits agricoles et de services offre des débouchés aux entreprises canadiennes dans de nombreux secteurs. L'accès préférentiel prévu par l'APEG Canada-Indonésie pourrait donc permettre aux entreprises canadiennes de mieux s'implanter en Asie du Sud-Est, à un moment où l'accès à certains marchés importants est de plus en plus soumis à des incertitudes politiques et réglementaires.

Enfin, les dispositions environnementales de l'APEG Canada-Indonésie confèrent une dimension à plus long terme à cette relation. En établissant un cadre dans lequel les deux parties s'engagent à empêcher l'affaiblissement des mesures de protection de l'environnement, l'accord jette les bases d'un rapprochement en matière de production et de commerce durables. Pour les entreprises canadiennes évoluant dans des secteurs tels que l'exploitation minière, les technologies propres et l'agriculture, ce cadre pourrait favoriser le développement

de chaînes d'approvisionnement répondant à des normes plus élevées, tout en aidant les producteurs indonésiens à satisfaire aux exigences de plus en plus strictes d'autres marchés avancés. Ces dispositions constituent un complément important aux avantages commerciaux classiques, qui contribuent à renforcer la qualité et la pérennité de la relation économique.

Établir un partenariat entre le Canada et l'Indonésie dans le domaine des minéraux critiques

Les minéraux critiques constituent sans doute la voie la plus concrète par laquelle le Canada pourrait établir un partenariat économique d'importance stratégique avec l'Indonésie. L'Indonésie est le plus grand producteur mondial de nickel et a fait de l'intégration en aval du nickel un pilier central de sa stratégie industrielle. Toutefois, cette politique a également fait l'objet de critiques en raison de ses retombées limitées sur l'économie nationale dans son ensemble, ainsi que de préoccupations liées à la gouvernance, aux répercussions environnementales et aux bouleversements sociaux. Ces défis ont poussé l'Indonésie à poursuivre ses ambitions en matière d'intégration en aval d'une manière plus durable et plus inclusive. L'Indonésie cherche donc à progresser dans la chaîne de valeur en se tournant vers les matériaux pour batteries, les véhicules électriques et d'autres industries de pointe, tout en veillant à ce que les retombées de ses ressources minérales profitent plus largement à l'économie nationale.

Les ressources minérales critiques du Canada et ses capacités économiques se complètent particulièrement bien à cet égard. Ses importantes réserves de lithium et d'autres minéraux nécessaires à la fabrication des batteries pour véhicules électriques constituent des ressources qui viennent compléter les atouts de l'Indonésie dans le domaine du nickel. Le Canada apporte également des capitaux, une expertise dans le domaine minier, des capacités technologiques et une expérience en matière de mise en valeur responsable des ressources. Ces différences offrent aux deux pays la possibilité de jouer des rôles

complémentaires tout au long de la chaîne de valeur des batteries et des technologies à faibles émissions de carbone, plutôt que de se faire concurrence pour les mêmes ressources minérales ou les mêmes étapes de production.

L'APEG Canada-Indonésie fournit un cadre institutionnel à cette coopération. Il s'agit du premier dialogue bilatéral entre le Canada et l'Indonésie sur les minéraux critiques dans le cadre d'un APEG. Il s'appuie sur un protocole d'entente antérieur entre les deux pays sur les normes ESG, la réduction des émissions grâce aux technologies propres, ainsi que les échanges commerciaux et les investissements liés à l'exploitation minière.

La gouvernance des minéraux critiques est de plus en plus influencée par des accords minilatéraux, des coalitions de producteurs et de consommateurs, ainsi que par des normes émergentes en matière de performance environnementale et sociale. Le Canada a joué un rôle actif dans le renforcement de la coopération entre les pays producteurs et les pays consommateurs, ce qui lui confère un rôle important dans l'élaboration de la nouvelle architecture de gouvernance relative aux minéraux critiques. Cela offre au Canada et à l'Indonésie l'occasion d'aller au-delà d'une relation acheteur-vendeur classique. Les deux pays ont intérêt à définir les normes et les règles qui régiront les marchés des minéraux critiques. Le Canada apporte son expérience en matière d'exploitation minière responsable, de gouvernance de la chaîne d'approvisionnement et d'engagement auprès des marchés de consommation, tandis que l'Indonésie apporte le point de vue et le poids sur le marché de l'un des plus grands producteurs mondiaux. Un partenariat structuré permettrait au Canada de renforcer son engagement auprès d'une grande économie productrice de ressources, en plus de contribuer à la mise en place d'un écosystème des minéraux critiques plus diversifié et plus résilient.

Renforcer le partenariat entre les puissances moyennes pour améliorer l'efficacité du système commercial

La valeur stratégique des relations économiques entre le Canada et l'Indonésie va au-delà du commerce bilatéral. Dans une économie mondiale de plus en plus fragmentée, le Canada ne parviendra pas à réduire sa vulnérabilité simplement en renforçant les relations bilatérales individuelles ou en élargissant son réseau de plateformes plurilatérales. Il doit adopter une stratégie plus durable qui s'appuie sur un large éventail de relations, notamment avec les grandes puissances, tout en renforçant les liens avec d'autres puissances moyennes.

Au-delà des relations bilatérales, l'OMC continue de jouer un rôle essentiel dans le maintien d'un système commercial fondé sur des règles, qui assure la prévisibilité du commerce mondial. L'Indonésie a tout intérêt à préserver et à renforcer l'OMC, ainsi qu'à rétablir un mécanisme efficace de règlement des différends. Le Canada a également joué un rôle actif dans les efforts visant à réformer le système commercial multilatéral, notamment par l'intermédiaire du Groupe d'Ottawa sur la réforme de l'OMC. Cela constitue un terreau fertile pour la coopération.

En vue des discussions sur la réforme de l'OMC lors de la 15e Conférence ministérielle en 2028, le Canada et l'Indonésie pourraient collaborer sur des questions telles que la prise de décision, le règlement des différends, les subventions, le développement, la sécurité économique et d'autres enjeux commerciaux émergents. Ils pourraient également appuyer l'adoption de règles plus claires concernant les accords plurilatéraux ouverts et examiner la possibilité de recourir à l'Arrangement multipartite concernant une procédure arbitrale d'appel provisoire (AMPA) en tant que système d'appel de substitution mis en place pour permettre aux membres de l'OMC de maintenir un mécanisme de règlement des différends

Pour l'Indonésie, la coopération avec le Canada pourrait offrir une autre voie pour influencer les règles économiques mondiales émergentes sans devenir trop dépendante d'une seule grande puissance.

opérationnel entre les membres qui le souhaitent. En ce qui concerne les subventions et les mesures liées à la sécurité nationale, les deux pays pourraient se prononcer en faveur d'une plus grande transparence, d'un meilleur système de notification, d'un examen par les pairs et de règles plus claires permettant de distinguer les mesures favorisant le développement durable de celles qui restreignent la concurrence.

Pour le Canada, le dialogue avec l'Indonésie et l'ANASE pourrait contribuer à faire en sorte que les discussions sur la réforme de l'OMC ne soient pas uniquement axées sur les intérêts des économies avancées, mais tiennent également compte des préoccupations des principaux marchés émergents. Une telle coopération pourrait renforcer la capacité du Canada à entretenir des relations avec l'ANASE, tout en consolidant sa stratégie plus large pour l'Indo-Pacifique. Pour l'Indonésie, la coopération avec le Canada pourrait constituer un autre moyen d'influencer l'élaboration des nouvelles règles économiques mondiales sans pour autant devenir trop dépendante d'une seule grande puissance. Ces deux objectifs se renforcent donc mutuellement.

D'un accord commercial à un partenariat stratégique

Le renforcement des relations économiques entre le Canada et l'Indonésie pourrait servir plusieurs intérêts stratégiques canadiens à la fois. En augmentant sa participation dans les chaînes d'approvisionnement en aliments et en engrais de l'Indonésie, le Canada pourrait accéder à de nouvelles possibilités d'exportation et renforcer sa position en tant que fournisseur fiable. Une augmentation des investissements canadiens pourrait

renforcer la présence économique du Canada en Asie du Sud-Est. La coopération dans le domaine des minéraux critiques pourrait renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement et créer des occasions pour les entreprises canadiennes dans le secteur des technologies propres. Une collaboration en matière de normes émergentes pourrait également renforcer la capacité du Canada à influencer les règles régissant les nouveaux secteurs du commerce et de l'investissement.

Le potentiel stratégique de cette relation dépendra toutefois de la capacité du Canada et de l'Indonésie à traduire les engagements officiels pris dans le cadre de l'APEG Canada-Indonésie en une collaboration commerciale durable. Un accord commercial ne se traduit pas automatiquement par des investissements ou des parts de marché. Les entreprises canadiennes devront mieux cerner les occasions en Indonésie, tandis que les institutions gouvernementales devront contribuer à combler les lacunes en matière d'information, à surmonter les contraintes financières et les obstacles réglementaires, ainsi qu'à relever les défis pratiques liés à l'exercice d'activités sur le marché indonésien.

Abordée sous cet angle, l'Indonésie pourrait devenir bien plus qu'un simple marché d'exportation supplémentaire pour le Canada. Cette relation pourrait servir de modèle concret de coopération économique entre puissances moyennes : recourir à des accords commerciaux pour élargir l'accès aux marchés, à des partenariats d'investissement pour renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement, à une coopération dans le domaine des minéraux critiques pour soutenir la transition vers les énergies propres, ainsi qu'à une coordination multilatérale pour renforcer l'influence du Canada sur les règles régissant une économie mondiale de plus en plus fragmentée.



Coopération climatique et commerciale entre le Canada et le Vietnam : le rôle du PTPGP dans l'orientation du commerce bilatéral et du développement durable

Xuan Dong Nguyen, chargé de cours à la Faculté d'économie internationale de l'Académie diplomatique du Vietnam

Photo : [Thompson Le](#) via [Unsplash](#)

Les relations entre le Canada et le Vietnam entrent dans une nouvelle phase où le commerce, l'investissement, la transition énergétique et la résilience climatique sont de plus en plus étroitement liés. Alors que le Vietnam est le plus important partenaire commercial du Canada au sein de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) depuis 2015, l'engagement du Canada dans la région indo-pacifique s'est considérablement accru ces dernières années. Au cœur de cette relation se trouve l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), qui établit un cadre fondé sur des règles pour le commerce et l'investissement, tout en intégrant des considérations relatives à l'environnement, au travail et au développement durable. Alors que les deux pays poursuivent des objectifs climatiques ambitieux, le PTPGP peut servir non seulement de mécanisme visant à élargir le commerce de marchandises, mais aussi de plateforme favorisant une coopération plus étroite dans les domaines

des technologies propres, des énergies renouvelables, des infrastructures résilientes et des chaînes de valeur durables. Ce potentiel est renforcé par les atouts des deux pays. Les points forts du Canada résident dans l'agriculture, l'agroalimentaire, les ressources naturelles, les technologies propres, l'ingénierie, les infrastructures et les services de pointe, tandis que le Vietnam est l'une des économies asiatiques les plus dynamiques, axée sur la fabrication et l'exportation, avec une demande croissante en matière d'énergie, d'infrastructures, de services numériques, de technologies environnementales et de systèmes de production durables. L'occasion qui se présente consiste donc à aller au-delà d'une relation commerciale classique pour évoluer vers un partenariat plus large, dans lequel l'intégration économique favorise la résilience climatique et la transition vers un développement sobre en carbone. Les points forts du Canada résident dans l'agriculture, l'agroalimentaire,

les ressources naturelles, les technologies propres, l'ingénierie, les infrastructures et les services de pointe, tandis que le Vietnam est l'une des économies asiatiques les plus dynamiques, axée sur la fabrication et l'exportation, avec une demande croissante en matière d'énergie, d'infrastructures, de services numériques, de technologies environnementales et de systèmes de production durables.

Il s'agit donc de dépasser une relation commerciale classique pour bâtir un partenariat plus large, dans lequel l'intégration économique soutient la résilience climatique et la transition vers un développement à faibles émissions de carbone.

Le PTPGP : un fondement de l'intégration économique entre le Canada et le Vietnam

Le PTPGP a considérablement renforcé le cadre institutionnel régissant les échanges commerciaux entre le Canada et le Vietnam. Selon le gouvernement du Canada, cet accord offre un meilleur accès aux marchés et un cadre réglementaire aux exportateurs et aux investisseurs, et a permis l'élimination progressive des droits de douane sur un large éventail de marchandises, notamment les produits agricoles, les fruits de mer, les machines industrielles, les produits chimiques, les plastiques, les métaux et les minéraux. Cette libéralisation revêt une importance particulière, car les deux économies présentent des structures commerciales complémentaires. Les exportations du Canada vers le Vietnam comprennent généralement des produits agricoles et agroalimentaires, du poisson et des fruits de mer, des engrais, des métaux, des minéraux et des machines, tandis que les exportations

du Vietnam vers le Canada comprennent des équipements électriques et électroniques, des textiles et des vêtements, des produits industriels, des chaussures et des fruits de mer. Le PTPGP permet donc aux deux pays de renforcer leurs avantages comparatifs, tout en encourageant les entreprises à se diversifier vers des produits et des services à plus forte valeur ajoutée.

L'accord va d'ailleurs au-delà de la réduction des droits de douane. Il prévoit une meilleure protection des investissements, une plus grande transparence, un meilleur accès aux services et de nouvelles possibilités dans des domaines tels que les services financiers, les services environnementaux, les services aux entreprises et les marchés publics. Ces dispositions sont importantes pour la coopération climatique, car de nombreux projets liés aux énergies propres et aux infrastructures nécessitent des investissements à long terme, des transferts de technologie, des services d'ingénierie et un cadre réglementaire prévisible. Le chapitre sur l'environnement du PTPGP revêt une importance particulière. Le chapitre 20 reconnaît explicitement l'importance de politiques commerciales et environnementales qui se renforcent mutuellement et engage les parties à maintenir des niveaux élevés de protection de l'environnement, à appliquer efficacement les lois environnementales et à éviter d'affaiblir les normes environnementales dans le but d'attirer des échanges commerciaux ou des investissements. Il fournit également un cadre de coopération en matière de pollution marine, de biodiversité, de protection de la couche d'ozone et d'autres enjeux environnementaux liés au commerce.

Pour le Canada et le Vietnam, cela crée un lien institutionnel important entre la libéralisation du commerce et les politiques climatiques. Le PTPGP n'est pas en soi un accord sur le climat, mais ses dispositions environnementales peuvent compléter les initiatives climatiques bilatérales et régionales en établissant des attentes communes en matière d'activité économique durable.

La résilience climatique : une priorité stratégique commune

Les changements climatiques font peser des risques différents, mais étroitement liés, sur le Canada et le Vietnam. Le Vietnam est particulièrement vulnérable à l'élévation du niveau de la mer, aux inondations côtières, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse et à l'évolution des régimes pluviométriques, des risques qui ont des répercussions directes sur l'agriculture, la pêche, la fabrication, la logistique, le développement urbain et les infrastructures énergétiques. Le rapport de la Banque mondiale intitulé *Viet Nam 2045: Growing Greener Report* souligne l'ampleur du défi et la nécessité d'intégrer des mesures d'adaptation et d'atténuation dans la stratégie de développement du pays. Le Canada est confronté à des risques différents, notamment des feux de forêt, des inondations, des vagues de chaleur extrême et l'évolution des régimes pluviométriques, et a élaboré une stratégie nationale d'adaptation visant à renforcer sa résilience, parallèlement à son engagement à atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

Ces défis parallèles constituent une base propice à la coopération. L'expérience du Canada en matière d'adaptation aux changements climatiques, de production d'électricité propre, de gestion durable des ressources, de surveillance environnementale et de construction d'infrastructures résilientes peut répondre à la demande en forte croissance du Vietnam en matière de solutions climatiques. De plus, l'expérience du Vietnam en matière de développement urbain à haute densité, d'adaptation côtière, de déploiement des énergies renouvelables et d'évolution rapide des chaînes de valeur industrielles offre aux entreprises et aux institutions canadiennes la possibilité d'élaborer des solutions concrètes sur l'un des marchés les plus dynamiques d'Asie. Ainsi, la résilience climatique devrait être considérée autant comme un enjeu économique que comme un enjeu environnemental. Les investissements dans les infrastructures résilientes, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'agriculture durable et la gestion des risques de

catastrophe peuvent réduire les pertes économiques tout en créant de nouveaux marchés pour les technologies et les services.

La transition énergétique : un domaine clé de la coopération bilatérale

L'énergie devrait devenir l'un des domaines les plus importants de la coopération entre le Canada et le Vietnam. L'industrialisation rapide du Vietnam a entraîné une forte croissance de la demande en électricité. Parallèlement, le pays cherche à réduire sa dépendance aux combustibles fossiles et à développer les énergies renouvelables dans le cadre de sa transition énergétique juste à long terme et de ses objectifs de carboneutralité. L'évaluation du marché de l'énergie au Vietnam réalisée par le Service des délégués commerciaux du Canada met en évidence d'importantes possibilités dans les domaines des énergies renouvelables, des infrastructures électriques, de l'efficacité énergétique et des technologies de réseaux intelligents. Les entreprises canadiennes peuvent apporter une valeur ajoutée grâce à leurs technologies spécialisées et à leur expertise dans les domaines du stockage d'énergie, de la modernisation du réseau électrique, de l'éolien en mer, de l'efficacité énergétique et de l'ingénierie en énergies propres. Un exemple concret est la collaboration continue entre l'Université Concordia, l'Université de technologie de Hô Chi Minh-Ville et l'Université des sciences et des technologies de Hanoï dans les domaines de l'énergie solaire et des technologies de construction carboneutres, ce qui démontre la capacité du Canada à apporter sa contribution par l'entremise de la technologie, de la recherche et du transfert de connaissances.

Le Partenariat pour une transition énergétique juste (JETP) du Vietnam établit également un cadre plus large visant à mobiliser le soutien international en faveur de la transition énergétique du pays. Il ne s'agit pas simplement de remplacer le charbon par de l'électricité renouvelable; le programme nécessite des investissements dans les réseaux

de transport, la flexibilité du réseau, le stockage d'énergie, la gestion de la demande, la décarbonisation industrielle, le développement des compétences et la protection sociale. Une analyse du JETP du Vietnam souligne l'importance de veiller à ce que les communautés et les travailleurs touchés ne soient pas laissés pour compte. Un défi majeur consiste toutefois à traduire les engagements de 21,48 milliards de dollars canadiens pris dans le cadre du JETP en projets concrets, compte tenu de l'ampleur des besoins globaux de financement de la transition énergétique au Vietnam. Le retrait des États-Unis du JETP en mars 2025 ajoute au défi, mais il accentue l'importance des partenaires restants, dont le Canada, pour maintenir l'élan et mobiliser des fonds. Le Canada peut contribuer à cet objectif grâce à la technologie, au financement, à l'expertise et à la coopération institutionnelle, en mettant l'accent sur l'exportation d'équipement, ainsi que sur l'établissement de partenariats à long terme avec des entreprises locales, des universités, des institutions financières et des organismes publics. Une telle approche favoriserait la diffusion des technologies et renforcerait les capacités nationales du Vietnam à gérer la transition énergétique.

Les deux pays peuvent également échanger leurs expériences en matière de développement de réseaux électriques. Le Canada examine les moyens d'étendre et de moderniser ses infrastructures électriques à mesure que l'électrification s'accélère. Les discussions sur l'intégration nationale de l'électricité au Canada soulignent l'importance de la capacité de transport, de l'interconnexion entre les centrales électriques et les réseaux électriques, de la coordination des réseaux et des investissements dans une électricité fiable et sobre en carbone. Ces enjeux sont tout aussi pertinents pour le Vietnam, qui cherche à intégrer des quantités croissantes d'énergie renouvelable dans son réseau électrique.

Technologies propres et chaînes de valeur durables

La prochaine étape de la coopération commerciale entre le Canada et le Vietnam devrait mettre davantage

l'accent sur les technologies propres et les chaînes de valeur durables. Le PTPGP peut favoriser cette évolution en réduisant les obstacles au commerce et en créant un environnement prévisible pour les investissements et les services transfrontaliers. Le programme canadien d'innovation en technologies propres sur les marchés de l'Indo-Pacifique offre aux entreprises canadiennes du secteur des technologies propres un mécanisme leur permettant d'explorer des débouchés dans les domaines de la gestion des déchets, du traitement des eaux usées, de la construction durable, des transports à faibles émissions de carbone, des technologies numériques pour la surveillance du climat et de l'agriculture adaptée au changement climatique, avec l'appui des dispositions environnementales du PTPGP.

La coopération commerciale peut également contribuer à la décarbonisation des chaînes d'approvisionnement du secteur manufacturier. Le Vietnam est devenu un important pôle de production dans les secteurs de l'électronique, de la machinerie, du textile, de la chaussure et d'autres produits manufacturés. Alors que les acheteurs internationaux exigent de plus en plus une production plus sobre en carbone et des normes environnementales plus strictes, les exportateurs vietnamiens seront soumis à une pression croissante pour démontrer la durabilité de l'ensemble de leurs chaînes d'approvisionnement. Parallèlement, les fabricants vietnamiens peuvent renforcer leur compétitivité sur les marchés mondiaux en adoptant des méthodes de production plus respectueuses de l'environnement. Les entreprises canadiennes peuvent contribuer à relever ce défi et à saisir cette occasion en proposant des solutions écoénergétiques, des certifications environnementales, l'intégration des énergies renouvelables et des technologies industrielles à faibles émissions de carbone. Cela crée un lien potentiel entre le commerce et le climat, dans lequel l'amélioration des normes environnementales renforce la compétitivité internationale au lieu d'y nuire.

Vers un partenariat Canada-Vietnam axé sur le climat

L'avenir des relations économiques entre le Canada et le Vietnam devrait s'inscrire dans une vision plus large du commerce durable. L'objectif ne devrait pas se limiter à accroître le volume des échanges bilatéraux, mais viser à améliorer la qualité et la résilience de ces échanges.

Premièrement, les deux gouvernements devraient utiliser davantage le PTPGP comme une plateforme pour les échanges commerciaux et les investissements verts. Cela pourrait passer par une promotion accrue des services environnementaux, des technologies propres, des infrastructures durables et des services financiers liés au climat.

Deuxièmement, la coopération bilatérale devrait renforcer le lien entre le commerce et le financement de la lutte contre les changements climatiques. La transition énergétique du Vietnam nécessite des investissements considérables, et les entreprises et les institutions financières canadiennes pourraient apporter des capitaux, des compétences et des capacités en matière de gestion des risques. Le Canada pourrait s'appuyer sur des instruments existants, tels que le prêt climatique de 104 millions de dollars canadiens accordé par FinDev Canada à la VP Bank, tout en orientant ses futurs financements vers des projets correspondant aux priorités du JETP du Vietnam, notamment les énergies renouvelables, les infrastructures de réseau et le stockage d'énergie. Les partenariats public-privé pourraient s'avérer particulièrement utiles dans les domaines des énergies renouvelables, des infrastructures électriques, des transports résilients aux changements climatiques et du développement urbain durable.

Troisièmement, la coopération devrait être axée sur les connaissances et les capacités institutionnelles. La résilience climatique ne dépend pas seulement de la technologie, mais aussi des normes, des règlements, des compétences de la main-d'œuvre, des données et de l'efficacité des institutions. La recherche collaborative,

les partenariats universitaires, la formation technique et les réseaux interentreprises peuvent donc générer des retombées qui vont au-delà des projets commerciaux individuels.

Le secteur privé jouera un rôle central dans ce programme. Le point de vue d'Exportation et développement Canada sur la conduite des affaires au Vietnam illustre l'importance croissante de bien comprendre l'environnement d'affaires vietnamien et de cerner les occasions propres à chaque secteur. Les entreprises canadiennes devront établir des partenariats locaux à long terme plutôt que de considérer le Vietnam comme une simple destination d'exportation. Les entreprises vietnamiennes, quant à elles, peuvent tirer parti de l'expertise canadienne, des investissements canadiens et de l'accès aux marchés internationaux.

Conclusion

Le rôle du Vietnam en tant que président du PTPGP en 2026, ainsi que la rencontre d'octobre 2025 entre le premier ministre canadien Mark Carney et le premier ministre vietnamien de l'époque, Pham Minh Chinh, qui a porté sur le renforcement des échanges commerciaux et de la coopération dans des domaines tels que l'énergie et les minéraux critiques, constituent une occasion politique importante de faire avancer ce programme. Les priorités sont claires : les énergies renouvelables, les infrastructures résilientes, les technologies propres, les chaînes d'approvisionnement durables, le financement de la lutte contre les changements climatiques et l'échange de connaissances. Le PTPGP peut fournir les règles et l'accès aux marchés, tandis que la coopération bilatérale et celle entre le Canada et l'ANASE peuvent offrir un cadre institutionnel et diplomatique plus large.

Dans le cadre d'un partenariat Canada-Vietnam axé sur le climat, le commerce deviendrait un levier de développement durable. Les initiatives existantes montrent comment ce partenariat peut traduire les engagements politiques en un soutien concret aux

entreprises. Le projet Le commerce pour une croissance économique résiliente, inclusive et durable les petites et moyennes entreprises (PME) vietnamiennes, en particulier celles dirigées par des femmes et des groupes sous-représentés, à accéder aux marchés canadiens et internationaux. Le projet Promouvoir la croissance, l'innovation et le leadership pour les entreprises dispose d'un mécanisme de subventions de contrepartie visant à fournir une assistance technique et des subventions aux entreprises du secteur climatique afin de les aider à mobiliser des capitaux privés. La présence commerciale croissante du Canada au Vietnam, facilitée par la représentation d'Exportation et développement Canada à Hô Chi Minh-Ville, peut renforcer davantage ces liens en offrant aux entreprises canadiennes une connaissance du

marché, du financement et des réseaux d'affaires sur place. En combinant les atouts technologiques, financiers et institutionnels du Canada avec le dynamisme économique et la position stratégique en Asie du Sud-Est du Vietnam, les deux pays peuvent renforcer leur résilience tout en créant de nouvelles occasions pour les entreprises et les communautés. Le succès à long terme de ce partenariat dépendra de la capacité à considérer les politiques commerciales et climatiques comme des objectifs complémentaires plutôt que comme des programmes distincts. À cet égard, le PTPGP constitue un fondement important, mais la prochaine étape consiste à traduire ses règles en une coopération plus étroite, capable de générer des avantages économiques, environnementaux et sociaux mesurables.



Les succès et les échecs du Sommet de l'ANASE

Don McLain Gill, *Département des études internationales, Université De La Salle*

Photo : Daniel Ceng/Anadolu via Getty Images

Le 8 mai 2026, les dirigeants d'Asie du Sud-Est se sont réunis à Cebu, aux Philippines, à l'occasion du 48^e Sommet de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), présidé par les Philippines. Cette réunion s'est tenue dans un contexte marqué par de nombreux défis géopolitiques et économiques dans la région et au sein du système international. Par conséquent, les dirigeants de l'ANASE ont rédigé une déclaration commune abordant plusieurs de ces enjeux, notamment la crise énergétique provoquée par le conflit au Moyen-Orient, la coopération maritime et la résilience régionale. Bien qu'ils aient élaboré de nouveaux plans, la région doit relever le défi de leur mise en œuvre d'ici le prochain Sommet de l'ANASE prévu en novembre.

La crise énergétique

La guerre au Moyen-Orient a occupé le devant de la scène en raison de ses répercussions sur l'approvisionnement

énergétique et alimentaire à l'échelle mondiale. La déclaration commune indiquait que l'ANASE continuait de suivre la situation de près. Elle soulignait également le droit de passage en transit dans les détroits utilisés pour la navigation et le commerce internationaux. Cela reflétait le fait que le détroit d'Ormuz, par lequel transitaient plus de 20 % de l'approvisionnement mondial en pétrole, était soumis à des restrictions en raison du conflit. De plus, la déclaration commune préconisait la mise en œuvre d'initiatives clés dans le domaine de l'énergie, notamment en matière de sécurité d'approvisionnement en pétrole et de commerce transfrontalier d'électricité.

Le fait que la plupart des pays de l'ANASE soient des importateurs nets d'énergie place l'ensemble de la région dans une position défensive face à de tels chocs structurels. Par conséquent, la mesure la plus judicieuse pour l'ANASE serait d'investir massivement dans des

mécanismes prospectifs qui contribueraient à atténuer l'impact des menaces échappant à son contrôle.

Comme la plupart des pays de l'ANASE sont des importateurs nets d'énergie, l'ensemble de la région se trouve contraint de réagir à de tels chocs structurels.

Même si les gouvernements de l'ANASE ont réussi à surmonter la crise à court terme en diversifiant leurs sources d'approvisionnement et en réduisant leur dépendance à l'égard de certains fournisseurs, il n'existe pas de solution miracle, compte tenu de la nature à long terme du problème. De plus, bien que la Déclaration des dirigeants de l'ANASE sur la réponse à la crise au Moyen-Orient ait défini certaines initiatives, il faudra encore un certain temps avant qu'elles ne soient mises en œuvre. Par exemple, l'Accord de l'ANASE sur la sécurité pétrolière (AASP) constitue un cadre concret qui permettrait aux pays membres de partager leurs ressources énergétiques en cas de perturbations de la chaîne d'approvisionnement. En effet, lors du renouvellement de l'AASP en 2025, sa portée a été élargie pour inclure le gaz naturel, ce qui le rend encore plus essentiel compte tenu de la forte demande en gaz naturel dans la région. Bien qu'une déclaration de l'ANASE adoptée lors du sommet ait appelé à sa ratification rapide, les réalités sur le terrain rendent sa mise en œuvre difficile. Les capacités variables des pays de l'ANASE en matière de stockage, de transformation et de partage des produits énergétiques constituent le principal obstacle à la concrétisation d'un tel accord. À moins d'une réforme intégrée du secteur énergétique de chaque État membre de l'ANASE, conformément à l'AASP, il est peu probable qu'une position commune soit adoptée dans un avenir proche, ce qui ne fera qu'accroître la vulnérabilité énergétique de la région.

Si les nouvelles initiatives comportent leur lot de défis, il en va de même pour les mécanismes existants. Le Plan

d'action de l'ANASE pour la coopération énergétique (2026-2030) est une feuille de route ambitieuse qui vise à atteindre, d'ici 2030, une part de 30 % d'énergies renouvelables dans l'approvisionnement total en énergie primaire et une part de 45 % d'énergies renouvelables dans la puissance installée. Toutefois, en raison de l'hétérogénéité des politiques, des déficits de financement, des contraintes liées aux infrastructures et d'une dépendance croissante à l'égard des combustibles fossiles, ces ambitions seront difficiles à concrétiser. C'est là qu'interviennent les évaluations régulières menées par l'ANASE. Un problème courant lié aux mécanismes de l'ANASE est l'absence d'examens rigoureux et efficaces, ce qui rend difficile l'atteinte des objectifs dans les délais fixés. Ainsi, parallèlement à la mise en place de nouvelles initiatives, l'ANASE doit accorder la priorité à des évaluations approfondies et régulières des mécanismes existants, notamment en matière de résilience énergétique, afin de cerner et de combler les lacunes à court et à moyen terme.

La sécurité maritime reste un sujet controversé

La coopération en matière de sécurité maritime constituait un autre point important à l'ordre du jour du sommet. Cela s'est traduit par l'adoption de la Déclaration des dirigeants de l'ANASE sur la coopération maritime et par le projet de création d'un centre maritime aux Philippines, qui servirait de plaque tournante pour dynamiser la coopération maritime intrarégionale. De plus, la déclaration commune a souligné que des efforts sont en cours pour finaliser le mandat et le document de réflexion du Forum des gardes côtières de l'ANASE, en vue de le constituer en tant qu'organisme sectoriel du bloc. Sous la présidence des Philippines, il est réconfortant de constater un regain d'intérêt pour une coopération maritime centrée sur l'ANASE, compte tenu des défis posés par les revendications expansionnistes de la Chine en mer de Chine méridionale et de la multitude de menaces nouvelles, comme la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, la piraterie, le trafic de drogue et la traite des personnes, ainsi que la dégradation de l'environnement.

Malgré ces déclarations, la sécurité maritime demeure une notion controversée au sein de l'ANASE, en raison des différences dans la perception des menaces, les alignements stratégiques et les capacités.

Malgré ces déclarations, la sécurité maritime demeure un concept controversé au sein de l'ANASE en raison des divergences quant aux menaces perçues, aux alliances et aux capacités. De plus, certains considèrent que la sécurité maritime est avant tout un enjeu qui concerne les États maritimes de l'Asie du Sud-Est. C'est inexact. Le domaine maritime de l'Asie du Sud-Est est vital pour tous les pays de la région, compte tenu de la présence de voies de communication maritimes essentielles, de câbles sous-marins et de ressources dont dépendent même les États continentaux de l'Asie du Sud-Est. En conséquence, la région comprend diverses zones maritimes stratégiques, allant du détroit de Malacca et de la mer de Chine méridionale au golfe de Thaïlande et à la mer de Sulu-Célèbes. La sécurité de ces espaces détermine également les perspectives en matière d'économie et de sécurité des pays de la région. Par conséquent, la coopération maritime ne devrait pas être motivée par la perception d'une menace, mais par la convergence des intérêts des membres de l'ANASE visant à protéger leurs eaux communes conformément au droit international.

Malheureusement, en raison de décennies de négligence à l'égard des questions de sécurité maritime, de l'inégalité des ressources et des capacités d'intervention, ainsi que d'un manque de volonté politique, la coopération de l'ANASE en matière de sécurité maritime s'est avérée décevante. Il est toutefois arrivé que cet intérêt soit ravivé, notamment lors de la présidence indonésienne en 2023, lorsque le tout premier exercice maritime exclusivement intra-asiatique du Sud-Est a eu lieu dans la mer de Natuna. Il existe plusieurs moyens de renforcer la coopération en matière de sécurité maritime au sein de l'ANASE, notamment les patrouilles conjointes, les exercices d'interopérabilité, les missions de recherche conjointes et même l'exploration conjointe. Cependant, la plupart de ces

moyens ne peuvent être mis en œuvre qu'avec une volonté politique, qui fait souvent défaut aux membres de l'ANASE en raison des craintes suscitées par les objections de la Chine. Néanmoins, cette volonté pourrait se développer progressivement grâce à des mesures de renforcement de la confiance que le nouveau centre maritime pourrait faciliter et catalyser. De plus, en juin, la Garde côtière des Philippines a coordonné la finalisation du mandat et du document de réflexion du Forum des gardes côtières (FGC) de l'ANASE lors de la cinquième réunion de haut niveau du FGC. Ces documents constituent les lignes directrices fondamentales concernant le mandat, le champ d'action, la structure organisationnelle et l'orientation future du FGC. Une fois en fonction, le FGC contribuera à la mise en œuvre de l'engagement pris par l'ANASE en faveur d'une stratégie globale et intégrée de sécurité maritime face à une multitude de menaces maritimes. Dans cette optique, les pays de l'ANASE doivent également s'efforcer d'adopter un message commun chaque fois que des violations de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) sont commises dans le domaine maritime.

Le sommet de l'ANASE a également abordé la paix fragile le long de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge, ainsi que la stabilité politique intérieure du Myanmar.

De manière générale, le centre maritime a pour objectif de soutenir la coopération maritime, la coordination en cas de crise et la stabilité régionale, d'autant plus que les États d'Asie du Sud-Est sont confrontés à des enjeux maritimes et de sécurité de plus en plus complexes. S'il est

correctement mis en place, le centre maritime constituera un pilier essentiel pour la coordination maritime régionale et la protection des voies commerciales et des zones maritimes stratégiques.

Des résultats mitigés pour l'Asie continentale

Parmi les autres questions abordées lors du Sommet de l'ANASE figuraient la précarité de la paix à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge ainsi que la stabilité politique interne du Myanmar. En conséquence, cette réunion a donné lieu à des résultats mitigés. L'un des moments marquants du sommet a été une activité parallèle trilatérale à laquelle ont participé le président philippin Ferdinand Marcos Jr., le premier ministre cambodgien Hun Manet et le premier ministre thaïlandais Anutin Charnvirakul. Cette rencontre franche entre les trois dirigeants a ouvert la voie à un examen et à une évaluation honnêtes de la situation le long de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge depuis la fin des violences en décembre 2025.

Toute solution au Myanmar doit commencer par une désescalade généralisée du conflit sur le terrain, ce qui exige, à tout le moins, un cessez-le-feu entre la junte et les organisations armées ethniques.

Cette rencontre a débouché sur un engagement commun en faveur du dialogue, de la retenue et du règlement pacifique des différends. Cette diplomatie de proximité a mis en évidence la capacité des Philippines à jouer un rôle dans les enjeux régionaux sur lesquels elles n'avaient traditionnellement que peu d'influence. Toutefois, il convient de souligner que cela n'a pu se faire que grâce aux efforts déployés par Marcos Jr. au cours de la dernière année pour établir des liens personnels avec ces deux

dirigeants. Bien que la situation demeure fragile, cette rencontre trilatérale témoigne de la volonté de Manille de jouer dans la cour des grands en ce qui concerne les enjeux de l'Asie du Sud-Est.

À l'opposé, cependant, la situation au Myanmar demeure difficile. La déclaration commune a fait état d'une profonde inquiétude face à l'escalade continue du conflit et à la situation humanitaire préoccupante au Myanmar. Les membres de l'ANASE ont également déploré le peu de progrès réalisés dans l'amélioration de la situation dans ce pays d'Asie du Sud-Est. De plus, les pays membres de l'ANASE ne sont pas encore parvenus à un consensus sur les résultats des récentes élections, qui ont renforcé le pouvoir de la junte.

Il reste encore un long chemin à parcourir avant que le Myanmar puisse participer aux réunions officielles et de haut niveau de l'ANASE. La solution doit passer par une désescalade générale du conflit sur le terrain, ce qui nécessite, à tout le moins, un cessez-le-feu entre la junte et les organisations armées ethniques. Dans la pratique, il est peu probable que le régime réduise ses frappes aériennes, libère des prisonniers politiques de premier plan ou autorise l'acheminement de l'aide humanitaire dans les zones contrôlées par l'opposition. De plus, le soutien extérieur apporté au régime par de grandes puissances, comme la Chine et la Russie, empêche l'ANASE d'imposer des sanctions à la junte. Par ailleurs, les membres de l'ANASE adoptent des approches variées face au Myanmar, ce qui complique l'élaboration d'une stratégie efficace fondée sur un consensus. Par conséquent, les limites de la présidence philippine sont tout à fait compréhensibles et ne constituent pas une surprise à cet égard.

Préparation au sommet de novembre

Le 48^e Sommet de l'ANASE a abordé un large éventail de questions ayant des répercussions directes sur les plans politique, économique et sécuritaire pour la région. Bien que des efforts aient été déployés pour relever les défis majeurs liés à l'énergie, à la sécurité maritime et à la sécurité frontalière, les résultats se font toujours attendre

en raison de la complexité du contexte géopolitique. Ces tendances donnent un aperçu du prochain Sommet de l'ANASE qui se tiendra en novembre. La présidence philippine s'est efforcée de jouer pleinement son rôle pour guider le bloc à travers cette période difficile. Des efforts ont été déployés pour tirer parti des mécanismes existants de l'ANASE, mais on a également tenté d'intégrer des approches et des négociations plus novatrices.

Parmi celles-ci figure le code de conduite sur la mer de Chine méridionale, dont les termes restent flous et pour lequel Manille cherche à conclure les négociations d'ici la fin de 2026. Plusieurs incertitudes rendent difficiles le respect de ce délai et la réalisation de cet objectif. Premièrement, des divergences subsistent entre les parties prenantes quant à la portée géographique du cadre.

Deuxièmement, il n'est pas certain que le code de conduite soit contraignant au regard des principes de la CNUDM. Troisièmement, même si les négociations relatives au code de conduite aboutissent, des inquiétudes persistent quant à son application en raison de l'asymétrie de pouvoir manifeste entre la Chine et les États d'Asie du Sud-Est. De plus, le déficit de confiance croissant dans la région, attribuable à l'unilatéralisme et aux pressions exercées par Beijing, complique la mise en œuvre d'un code de conduite en mer de Chine méridionale.

Pour les Philippines, le succès de leur présidence ne dépendra pas tant des contributions qu'elles auront apportées que de la capacité des présidents suivants à poursuivre ces avancées et ces tendances. Telle est la réalité de l'ANASE.



Quand la vitesse épuise les munitions : la première guerre de l'IA, la péninsule coréenne et les orientations pour la coopération entre le Canada et la Corée du Sud

Yang Gyu Kim, professeur adjoint, École supérieure de sécurité nationale de l'Université de défense nationale de Corée

Photo : Rita Willaert via Flickr

Introduction

Au moment de la rédaction du présent article, la guerre en Iran n'est pas terminée. Les modalités d'un cessez-le-feu ont été convenues, abandonnées, puis contestées, mais les combats n'ont pas cessé. L'importance de cette guerre s'est toutefois imposée très tôt, car il s'agit de la première guerre au cours de laquelle l'État le plus puissant sur le plan militaire au sein du système international a rationalisé l'ensemble de son cycle décisionnel, de la tactique à la stratégie, grâce à un système d'aide à la décision fondé sur l'intelligence artificielle (IA). L'IA a déjà été utilisée lors de conflits antérieurs en Ukraine et à Gaza, mais ce cas-ci se distingue et marque un tournant comparable à l'utilisation de l'arc long anglais à Agincourt en 1415 ou au tir d'efficacité d'emblée à Cambrai en 1917. L'ère de la guerre de l'IA a commencé.

Le plus grand changement de cette ère réside dans la vitesse. Au-delà d'un certain rythme, la vitesse ne se contente pas d'accélérer le même processus; elle le transforme. Dans le présent article, j'avance l'hypothèse selon laquelle la révolution en matière de vitesse est l'une des principales raisons pour lesquelles la guerre n'est pas terminée. Trois caractéristiques d'une guerre de l'IA expliquent pourquoi : 1) la vitesse excessive donne l'illusion que l'on peut gagner des guerres sans forces terrestres, ce qui rend la décision d'entrer en guerre trop facile; 2) elle affaiblit la fonction de supervision humaine, de sorte que l'on remporte des batailles mais que l'on perd la guerre; 3) elle épuise rapidement les munitions et la capacité de frappe à longue portée, ce qui réduit considérablement la capacité à soutenir les combats.

Le paradoxe de la vitesse se manifeste avec une acuité particulière dans la péninsule coréenne, où la profondeur stratégique est limitée et où les délais décisionnels sont considérablement réduits. Les deux premiers problèmes évoqués ci-dessus concernent l'art de l'emploi des forces. Ils sont difficiles à surmonter et ne peuvent être résolus par un seul pays. Le troisième problème est d'une autre nature. Il ne relève pas du jugement du commandement, car il s'agit fondamentalement d'une question de capacité industrielle – une question qui ne peut être abordée qu'en temps de paix. Le Canada et la Corée du Sud doivent travailler ensemble sur ce point. C'est à cette conclusion que j'arrive dans le présent article, après m'être penché sur ce que la guerre en Iran a révélé quant à l'avenir des conflits menés à l'aide de l'IA, ainsi que sur les implications de ces leçons pour la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne.

La première guerre de l'IA : le paradoxe de la vitesse dans la guerre en Iran

UNE RÉVOLUTION TACTIQUE

Sur le plan tactique, la guerre d'Iran a marqué un tournant en matière de vitesse. Au cours des 38 premiers jours de combats intenses, les forces américaines ont frappé plus de 13 000 cibles, ce qui représente en moyenne une frappe toutes les quatre minutes. Ce rythme a été rendu possible grâce à un système d'aide à la décision fondé sur l'IA, notamment le système intelligent Maven, qui a réduit la boucle d'observation, d'orientation, de décision et d'action (OODA) de plusieurs heures à quelques minutes, en exploitant des flux de données distincts et en les traduisant en ordres d'exécution. Le résultat de ce rythme d'action a été sans précédent : lors de la séance d'information du 8 avril, à l'issue de ces 38 jours, le Commandement central des États-Unis a estimé qu'environ 80 % des défenses aériennes iraniennes avaient été détruites et que plus de 2 000 centres de commandement et de contrôle avaient été éliminés, tandis que la plupart des hauts dirigeants iraniens avaient été tués, y compris le guide suprême Ali Hosseini Khamenei.

LE REVIREMENT STRATÉGIQUE

À l'aune des objectifs déclarés par Washington – détruire les stocks de missiles de l'Iran, sa marine et ses moyens d'accéder à l'arme nucléaire –, la situation s'inverse. L'Iran a conservé environ 70 % de son arsenal de missiles balistiques dans des bases souterraines profondes, hors de portée de toute munition classique. Sa marine régulière a été anéantie, mais sa « flotte de moustiques », composée de petites embarcations et de missiles côtiers, contrôlait le détroit d'Ormuz, entraînant des pertes économiques mondiales se chiffrant à des milliers de milliards de dollars. Le programme nucléaire a pris du retard, peut-être de six mois, tandis que le décès du guide suprême du pays a levé la *fatwa*, ou décision religieuse, contre les armes nucléaires et a renforcé le pouvoir des partisans de la ligne dure. Le protocole de cessez-le-feu de juin 2026 constituait la preuve documentaire de ce revirement : après avoir frappé 13 000 cibles et éliminé les dirigeants iraniens, Washington a accepté des conditions qui reconnaissaient les gains obtenus sur le plan tactique, mais ce protocole n'a pas tenu. La campagne aérienne la plus réussie de l'histoire moderne a permis d'obtenir des concessions stratégiques.

QU'EST-CE QUI EXPLIQUE LE REVIREMENT STRATÉGIQUE?

Comme l'a enseigné Edward Luttwak, la stratégie ne suit pas la logique linéaire de la vie quotidienne : elle se déroule face à un adversaire doté d'une volonté propre et elle perd en efficacité lorsqu'elle dépasse son « point culminant ». Cela répond en grande partie à cette question. Ce que cela n'explique pas, c'est ce qu'apporte l'IA militaire, un mécanisme que j'appelle le *paradoxe de la vitesse*, qui s'articule autour de trois axes.

Premièrement, la vitesse donne l'impression qu'une guerre peut être remportée à distance. À un rythme suffisant, la décapitation semble se substituer à la campagne terrestre qui n'est jamais lancée, et une guerre qui semble peu coûteuse est plus facile à déclencher. Le fait que moins de vingt soldats américains aient trouvé la mort au combat en cinq mois témoigne d'un mode de guerre

véritablement nouveau. Toutefois, cela ne reflète pas la qualité de la conduite de la guerre; cela tient simplement au fait qu'aucune force terrestre n'a été déployée. C'est précisément pour cette raison que la guerre n'est pas encore terminée. Richard Fontaine a qualifié cette approche de doctrine anti-Powell, qui consiste à privilégier des interventions courtes et percutantes plutôt que le déploiement de forces terrestres importantes dans le but d'obtenir des résultats « acceptables ». À elles seules, les frappes aériennes et navales ne suffisent pas à anéantir la capacité et la volonté d'un adversaire. Les recherches sur la coercition ont révélé que la puissance aérienne met rarement fin aux conflits, et que la stratégie de décapitation, en particulier, n'a pas produit de résultats satisfaisants. De plus, il a été démontré depuis longtemps que les bombardements ne peuvent pas remplacer efficacement les opérations terrestres, même avant l'ère de l'IA. Les guerres ne prennent pas fin sans forces terrestres.

Deuxièmement, la vitesse nuit à la réflexion. Lorsque le rythme est d'une frappe aux quatre minutes, dans quelle mesure les personnes qui participent au processus décisionnel peuvent-elles réellement faire preuve de prudence? Les opérations des cellules de ciblage qui nécessitaient autrefois plus de 2 000 employés ne mobilisent désormais qu'une vingtaine de personnes. Ces personnes demeurent les responsables officiels, mais elles ne participent plus pleinement au processus décisionnel. Elles passent d'un rôle d'arbitrage à un rôle d'approbation. Grisés par leurs succès tactiques, les commandants perdent leur sens de la prudence stratégique et sous-estiment la capacité de réaction de l'adversaire. Washington ne s'attendait pas à ce que l'Iran soit en mesure de contrôler le détroit d'Ormuz.

Troisièmement, et c'est là l'aspect le moins attendu, la rapidité épuise les ressources et érode la capacité à mener un conflit à long terme. L'asymétrie des coûts de la guerre en Iran est frappante : les intercepteurs Patriot PAC-3 coûtent 4 M\$ US, tandis que les drones Shahed coûtent de 20 000 \$ US à 50 000 \$ US. Il s'agit d'un rapport d'échange de l'ordre de cent pour un. Le secrétaire américain à la Guerre, Pete Hegseth, a souligné que les États-Unis n'ont mobilisé que 10 % de leurs forces, mais que leurs stocks de missiles ont été réduits de plus de 30 %. En effet, les stocks de nouveaux missiles de frappe de précision sont presque épuisés, tandis que les stocks de missiles THAAD et Patriot, pour lesquels il n'existe aucun substitut, ont diminué de plus de la moitié. La reconstitution de ces stocks prendra d'un an à plus de quatre ans.

Les répercussions s'étendent bien au-delà du Moyen-Orient. Les intercepteurs et les munitions de frappe de précision utilisés contre l'Iran proviennent des mêmes stocks dont dépendent les États-Unis pour dissuader la Chine et la Corée du Nord, et ils ne peuvent pas être déployés sur deux théâtres d'opérations simultanément. Tant qu'ils n'auront pas été reconstitués, une « période de vulnérabilité » persistera dans l'Indo-Pacifique, et la promesse d'un « soutien des États-Unis essentiel, mais plus limité » aux alliés dans la Stratégie de défense nationale 2026 relèvera davantage de l'arithmétique que de la volonté. Dans une guerre de précision menée au rythme de l'IA, même une superpuissance se révèle déficiente au niveau du soutien logistique.

Les intercepteurs et les munitions de précision utilisés contre l'Iran proviennent des mêmes stocks sur lesquels repose la dissuasion américaine face à la Chine et à la Corée du Nord, et ils ne peuvent être déployés simultanément sur deux théâtres d'opérations.

Répercussions pour la péninsule coréenne

L'ÉVOLUTION DE L'ÉQUILIBRE ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LA CHINE

Comment cette guerre va-t-elle modifier le paysage géopolitique dans l'Indo-Pacifique? Commençons par considérer la situation dans son ensemble. Les États-Unis demeurent la seule puissance capable de projeter leur force à l'échelle mondiale; leur avance sur la Chine en matière de porte-avions et, surtout, de ravitailleurs en vol, le démontre clairement. Dans le Pacifique occidental, toutefois, cette primauté est déjà partagée, grâce au succès historique de la Chine dans ses investissements dans la substitution stratégique et les capacités de déni d'accès et d'interdiction de zone. De plus, à la pointe de l'IA, l'écart de performance entre les principaux modèles américains et chinois s'est réduit cette année à moins de 3 %, même si les États-Unis conservent leur avance en matière de puissance de calcul et d'infrastructure.

La guerre en Iran apporte une nuance importante à cette histoire. La reconstitution des stocks de munitions, la mise en place de la défense antimissile et la mise à disposition des porte-avions prennent du temps. Pendant cette période, un écart se creuse entre l'intention énoncée dans la Stratégie nationale de défense 2026 – qui consiste à se concentrer sur l'hémisphère occidental, puis sur l'Indo-Pacifique, plutôt que sur l'Europe ou le Moyen-Orient – et les forces réellement disponibles pour la mettre en œuvre. En août, le dernier porte-avions basé en Asie a pris la mer pour le Moyen-Orient, laissant le Pacifique occidental sans aucun porte-avions. La Marine américaine peut combler cette lacune en déployant un navire de remplacement, mais la principale contrainte est celle que les chiffres relatifs aux munitions ont déjà mise en évidence : faire fonctionner la flotte au-delà de son rythme durable engendre désormais un arriéré d'entretien qui devra être rattrapé sur plusieurs années, en ne comptant que sur deux chantiers navals spécialisés dans les porte-avions. Les priorités déclarées et les forces déployées vont dans des directions opposées.

Le sommet de mai entre le président américain Donald Trump et le président chinois Xi Jinping a montré ce que cela coûte concrètement. Trump devait gérer la guerre en cours, composer avec l'épuisement des munitions et obtenir des résultats avant les élections de mi-mandat. De son côté, Xi disposait de leviers de pression : les terres rares, les chaînes d'approvisionnement que les États-Unis ne peuvent pas remplacer rapidement et l'intensification des activités militaires autour du détroit de Taïwan. Washington a obtenu des résultats commerciaux tangibles, mais Beijing a écarté Taïwan et la Corée du Nord de l'ordre du jour.

Puisqu'il n'est plus possible de soutenir simultanément les opérations sur deux théâtres, le centre de gravité se déplace du « partage du fardeau » vers le « transfert du fardeau », ce qui modifie du même coup la mission des forces américaines en Corée.

Il convient de souligner avec prudence que la guerre en Iran a fait pencher la balance en faveur de la Chine, car ce changement ne concerne pas la puissance globale. La Chine n'est pas sortie renforcée d'une guerre à laquelle elle n'a pas pris part. Ce qui a changé, c'est la dynamique des conflits simultanés, ainsi que l'interprétation qu'en font les alliés et les adversaires. Les stocks de missiles intercepteurs et d'armes de frappe de précision destinés à défendre Taïwan, le Japon et la Corée ont été utilisés au Moyen-Orient, et il faudra des années pour les reconstituer. Une puissance incapable de soutenir de manière crédible deux théâtres d'opérations simultanément doit effectuer un choix entre les deux, ce qui constitue un levier pour celui qui n'est pas choisi. Beijing s'est contenté de laisser se répandre l'idée selon laquelle Washington serait distrait, que ses alliés seraient déstabilisés et qu'il ne serait plus la puissance décisive dans le Pacifique occidental. Une telle manœuvre a le même effet qu'une flotte, sans les coûts.

Pyongyang en conclurait donc qu'il faut non pas dénucléariser, mais assurer la capacité de survie de ses forces, disperser ses lanceurs et développer davantage sa stratégie asymétrique.

Cela a eu des répercussions directes sur l'alliance entre la Corée du Sud et les États-Unis. L'attention que porte Washington à la Chine n'est pas nouvelle, mais la guerre en Iran a mis fin à la marge de manœuvre qui lui permettait de le faire sans trop solliciter ses alliés. Comme il n'est plus viable de maintenir deux théâtres d'opérations simultanément, il faut faire passer le centre de gravité du « partage du fardeau » au « déplacement du fardeau » et redéfinir la mission des forces américaines en Corée. On peut déjà entrevoir ce que Washington pourrait demander à Séoul. Il est intéressant d'examiner ces demandes par ordre croissant de coût politique : 1) la construction, l'entretien et la réparation de navires, ainsi que la production de munitions; 2) le stationnement en zone arrière et la défense antimissile intégrée; 3) le soutien militaire en cas de crise à Taïwan. L'ordre est plus important que la liste. Washington fera la première série de demandes, qui sont peu coûteuses et dont la mise en œuvre est déjà en cours. L'infrastructure mise en place à la suite de la première série de demandes fait en sorte que les deuxième et troisième séries de demandes soient considérées comme acquises plutôt que négociées. Le risque est que la Corée du Sud finisse par ne plus servir de théâtre d'opérations pour la défense de la péninsule, mais devienne plutôt un théâtre d'appui à la stratégie américaine vis-à-vis de la Chine.

Le problème pour Séoul, c'est que ces deux scénarios sont indissociables. Une crise à Taïwan détournerait l'attention, les munitions et les moyens de transport américains de la péninsule au moment même où la motivation de Pyongyang à agir serait la plus forte : le moment optimal pour exercer une pression est pendant une telle crise, et non après. Une participation à une intervention à Taïwan ne réduirait donc pas le risque pour la péninsule, mais l'augmenterait. Par ailleurs, une abstention ne permettrait pas de préserver la volonté de l'alliance d'assurer la défense

de la Corée du Sud. On ne peut pas répondre à cette question par oui ou par non. Ce que Séoul peut changer, c'est la devise dans laquelle elle verse sa contribution.

CE QUE PYONGYANG A PROBABLEMENT RETENU DE LA GUERRE EN IRAN

Pyongyang tirera probablement deux leçons incontestables de cette guerre. Premièrement, la latence nucléaire n'a eu aucun effet dissuasif. Seules les armes nucléaires réelles ont un effet dissuasif. La capacité de survie de ces armes est ce qui importe le plus, comme l'a démontré le site de stockage de missiles souterrain profond de l'Iran. Deuxièmement, la mise en œuvre d'une stratégie asymétrique à un point d'étranglement a permis de limiter l'armée la plus puissante au monde d'une manière qu'une marine classique n'aurait pas pu le faire. Ce qui importe, ce n'est pas la force contre la force, mais l'effet de levier asymétrique : mettre en péril les usines de semi-conducteurs de mémoire de la Corée du Sud ou menacer les bases militaires au Japon qui servent de soutien arrière pour permettre aux États-Unis d'accéder à la région. La conclusion de Pyongyang ne serait donc pas la dénucléarisation, mais plutôt la survie, la dispersion de ses lanceurs et la poursuite du développement d'une stratégie asymétrique.

La trajectoire de la modernisation nord-coréenne le confirme. Si l'on se fie aux indicateurs classiques globaux, la Corée du Nord dispose de la force militaire la plus vulnérable de la région, avec ses avions dignes d'un musée, ses sous-marins côtiers désuets et ses stocks de guerre suffisants pour tenir un à trois mois. Cependant, si l'on examine chaque niveau séparément, le tableau s'inverse. Le pays dispose de plus de 370 lanceurs; le nombre de ses lanceurs de missiles balistiques intercontinentaux est passé de 17 à plus de 20 en trois ans, tandis qu'il a

également diversifié son parc en intégrant des planeurs hypersoniques et des lanceurs modulaires.

Le volet de l'apprentissage revêt autant d'importance que le matériel : les troupes qui ont connu des résultats désastreux lors de la première phase du déploiement en Ukraine ont fourni à Pyongyang des données de combat en temps réel sur l'intégration des drones et de l'artillerie, données dont aucune autre armée de la région, à l'exception de la Russie, ne dispose. Depuis, le 9e Congrès du Parti a désigné les systèmes de frappe sans équipage fondés sur l'IA et les armes antisatellites comme des programmes prioritaires.

Au niveau nucléaire, le nombre d'ogives est l'indicateur le moins révélateur. Ce qui importe, c'est que la capacité de riposte de la Corée du Nord contre la Corée du Sud et le Japon est déjà suffisante, mobile et capable de résister aux attaques, tandis que sa capacité de riposte contre le territoire américain reste incomplète. À elle seule, cette capacité contre Séoul et Tokyo limite l'ampleur de la défaite qu'une guerre classique pourrait infliger à Pyongyang.

L'alliance entre la Corée du Nord, la Chine et la Russie ne fait qu'amplifier tout cela. La visite de Xi à Pyongyang en juin 2026, sa première en sept ans, a permis de rétablir les relations stratégiques entre Beijing et Pyongyang. L'aide russe pourrait combler les lacunes là où les capacités nord-coréennes restent insuffisantes, notamment en matière de sous-marins à propulsion nucléaire, de satellites militaires et de technologie de rentrée des missiles balistiques intercontinentaux. De plus, le traité de 2024 entre Pyongyang et Moscou pourrait jouer le même rôle que le chèque en blanc accordé par Berlin à Vienne en 1914 : il abaisserait le seuil de provocation de Pyongyang, non pas parce que ce chèque serait encaissé, mais en raison de ce que son détenteur ferait en croyant qu'il peut l'être.

LE MYTHE DE L'ASYMÉTRIE : LE PARADOXE DE LA VITESSE DANS LA PÉNINSULE

Pourtant, le véritable défi réside dans la manière dont les stratégies asymétriques et contre-asymétriques se

renforcent mutuellement, chacune accentuant la menace à laquelle l'autre a été conçue pour répondre. La réponse asymétrique de la Corée du Nord à son infériorité face à l'alliance entre les États-Unis et la Corée du Sud réside dans les armes nucléaires; la réponse asymétrique de la Corée du Sud à ces armes est une contre-force classique fondée sur l'IA, la chaîne de destruction, un cycle de ciblage conçu pour détecter et détruire les missiles avant leur lancement. Chaque mesure alimente la crainte la plus profonde de l'autre. La menace de Pyongyang de recourir rapidement à l'arme nucléaire pour prendre l'initiative en cas de guerre incite Séoul à investir dans des frappes préventives de précision. Pyongyang a réagi à son tour en mettant au point des vecteurs à double capacité et des ogives tactiques intégrées aux chaînes de commandement de l'artillerie classique. Sa loi sur la politique relative aux forces nucléaires, qui autorise le recours préventif à l'arme nucléaire pour prendre l'initiative, est désormais inscrite dans sa constitution.

Le problème est que, sur un champ de bataille où l'IA joue un rôle prépondérant, l'attaquant ne peut pas connaître la mission d'un missile air-sol, et le défenseur ne peut pas savoir si une ogive qui s'approche est classique ou nucléaire. Les mesures asymétriques prises par chaque camp renforcent le sentiment d'insécurité de l'autre, ce qui accroît la pression pour une victoire totale et l'imbrication nucléaire. Une utilisation prématurée et délibérée d'armes de destruction massive demeure peu probable, mais le risque d'une escalade accidentelle y est le plus élevé de la région.

Les trois aspects du paradoxe de la vitesse se recoupent donc avec une acuité particulière dans la péninsule coréenne.

D'abord, la conviction selon laquelle on peut gagner une guerre sans déployer de forces terrestres fait de la décapitation la théorie par défaut de la victoire. Sur cette péninsule, le volet de décapitation de la stratégie de préemption, qui constitue le pilier des représailles du système à trois axes de la Corée du Sud, entre en conflit direct avec la clause de représailles automatiques prévue

par la Loi de 2022 sur la politique des forces nucléaires de la Corée du Nord. Si elle était tentée sur la péninsule, une opération de décapitation risquerait de déclencher une frappe nucléaire nord-coréenne de premier recours plutôt que de mettre fin à la guerre.

Deuxièmement, une péninsule dépourvue de profondeur stratégique réduit le temps de réflexion à quelques minutes, voire à quelques secondes, ce qui laisse peu de temps pour évaluer une recommandation de l'IA. Le rôle de l'humain dans le processus décisionnel risque d'être réduit à celui d'un simple approbateur.

Troisièmement, Séoul devra se débrouiller seul pendant la période de vulnérabilité des États-Unis causée par l'épuisement de leurs munitions, puisque la Stratégie nationale de défense 2026 attribue déjà à Séoul la « responsabilité principale » de sa propre défense classique et ne promet qu'un « soutien essentiel, mais plus limité ».

Les deux premiers axes sont extrêmement difficiles à surmonter. Ils exigeront que la Corée du Sud et la Corée du Nord – ainsi que, à terme, les États-Unis, la Chine, le Japon et la Russie – réfléchissent ensemble à la manière dont la stabilité stratégique pourrait être établie. Le troisième axe est différent. C'est un problème urgent, qui peut relativement bien être résolu, mais il s'agit d'un problème lié à l'industrie de la défense, qui échappe au pouvoir de décision des commandants et qui est impossible à régler une fois que la crise est déjà en cours. C'est également le domaine dans lequel un partenaire extérieur à la région peut réellement apporter son aide. Ce point sera abordé dans la suite du présent article.

Réduire la période de vulnérabilité : orientations pour la coopération entre le Canada et la Corée du Sud

Il est plus facile de proclamer le rapprochement des puissances moyennes que de le concrétiser. Jusqu'à cet été, l'élan perceptible de la coopération entre le Canada et la Corée du Sud dans le domaine de l'industrie de la

défense reposait en grande partie sur un seul contrat d'approvisionnement, soit le Programme de sous-marins canadiens de patrouille, mais il s'est en grande partie évanoui lorsque ce contrat a été attribué à l'Allemagne. Toutefois, ce résultat ne remet pas en cause l'orientation de cette relation; il met plutôt en lumière les domaines dans lesquels les deux bases industrielles se complètent réellement, à savoir le soutien opérationnel plutôt que les grandes plateformes. On peut en tirer une leçon. Une relation commerciale reposant sur un seul contrat d'approvisionnement n'est pas une relation, mais un pari. Or, ce dont les deux pays ont besoin, c'est d'une base de demande régulière.

Les munitions constituent cette base. Le troisième axe ne peut être abordé pendant une crise, car il faut des années pour reconstituer des stocks qui ont diminué d'un tiers en quelques mois. Cet axe doit être abordé de façon proactive.

La première stratégie industrielle de Défense du Canada, intitulée *Sécurité, souveraineté et prospérité*, définit un cadre de construction-partenariat-achat et cite la Corée du Sud parmi les partenaires de l'Indo-Pacifique auxquels le pays fera appel lorsque ses capacités nationales seront limitées. La complémentarité en matière de munitions est presque parfaite. Le Canada a engagé 1,4 milliard de dollars canadiens dans le cadre du Programme de résilience de l'industrie de défense canadienne (RIDC) pour soutenir la production nationale de munitions, dont 355,7 millions de dollars canadiens destinés à la construction de sa première usine de nitrocellulose – une matière première utilisée dans la fabrication des propergols dont l'approvisionnement mondial est actuellement dominé par la Chine. Le Canada produit également 10 des 12 matières premières essentielles à la défense recensées par l'OTAN. Ce qui manque au Canada, c'est la capacité de produire au rythme et dans les volumes requis et, selon les propres dires d'Ottawa, l'accès à la propriété intellectuelle liée aux munitions. La Corée du Sud occupe une position de chef de file dans la production en série de projectiles de 155 mm conformes aux normes de l'OTAN ainsi que dans la conception des chaînes automatisées de chargement, d'assemblage et d'emballage qui les remplissent, mais

elle est confrontée à une contrainte inverse : ses matières premières proviennent de chaînes d'approvisionnement qu'elle ne contrôle pas.

Si les minéraux canadiens, grâce au financement du Programme de RIDC, permettent de fabriquer le matériel, la technologie de traitement sud-coréenne peut venir compléter le tout. Le Canada se dote d'une chaîne d'approvisionnement souveraine en munitions; la Corée du Sud se dote d'une base de production nord-américaine approvisionnée en minéraux provenant de pays alliés. Cette orientation s'inscrit dans le cadre de la stratégie, qui présente ses piliers « Partenariat » et « Achat » comme des moyens « de générer des retombées économiques et industrielles, de renforcer les capacités souveraines et de réduire les vulnérabilités stratégiques en tirant parti des marchés publics pour établir des relations internationales durables ».

Présenté ainsi, ce dispositif n'est qu'une division du travail qui se contente de répartir les parts d'un marché dont la taille est tenue pour acquise. La question la plus intéressante est de savoir si la coopération contribue à élargir le marché. La stratégie du Canada promet la création de 125 000 emplois, une hausse de 50 % des exportations dans le secteur de la défense et une augmentation de 240 % des revenus de l'industrie dans l'espace d'une décennie. Il s'agit là d'objectifs de croissance plutôt que d'objectifs de parts de marché, qui ne peuvent être atteints par une simple redistribution de la production dont dispose déjà le Canada. Ces objectifs nécessitent une demande qui n'existe pas encore au Canada.

C'est là que le partenariat prend tout son sens. Le Canada est un pays de la région de l'Atlantique, intégré à l'OTAN et aux accords entre alliés qui regroupent la demande en munitions et négocient des achats à grande échelle. La Corée du Sud, malgré le succès récent de ses exportations vers l'Europe, est un producteur de l'Indo-Pacifique qui ne fait pas partie de ces accords. Chaque pays possède ce qui manque à l'autre. Pour la Corée, le Canada constitue une porte d'entrée vers l'Atlantique, une voie grâce à laquelle la capacité de production se traduit par une demande

prévisible à long terme plutôt que par une succession de succès ponctuels à l'exportation. Pour le Canada, la Corée du Sud constitue une porte d'entrée vers l'Indo-Pacifique, une région dans laquelle Ottawa a une stratégie et des intérêts, mais dans laquelle sa présence industrielle est faible. Une entreprise établie au Canada, détenue par des intérêts canadiens et s'appuyant sur une technologie de fabrication sud-coréenne, appartiendrait à la fois à ces deux mondes. La question de savoir si les achats conjoints peuvent être étendus à ce type de production relève de l'ordre du jour bilatéral.

L'alliance de chaque pays avec les États-Unis comporte un autre avantage. Les munitions constituent désormais le principal frein à la stratégie américaine dans l'Indo-Pacifique, et la promesse d'un « soutien essentiel, mais plus limité » relève davantage de l'arithmétique que de la volonté. Combler cette lacune sert directement les intérêts de Washington. Étant donné que les États-Unis demeurent un partenaire indispensable du Canada et de la Corée du Sud, le meilleur atout de ces deux pays consiste à offrir des capacités que les États-Unis ne peuvent pas mobiliser rapidement par eux-mêmes. Cela modifie également ce que chaque pays apporte dans ses propres relations avec Washington. Alors que le « partage du fardeau » se transforme en « déplacement du fardeau » et que les deux capitales sont invitées à contribuer davantage, le soutien logistique constitue un moyen de répondre à cette demande dans une devise viable qu'ils sont réellement en mesure de produire et qui s'avère nettement moins coûteuse que les solutions de rechange actuellement à l'étude.

Conclusion

Dans le présent article, je me suis intéressé à la guerre et à la chaîne de production, plus précisément à ce qui les sépare. La guerre en Iran est le premier conflit au cours duquel une armée de pointe a confié l'intégralité de son processus décisionnel à un système d'aide à la décision fondé sur l'IA, mais la révolution tactique qui en a découlé ne s'est pas traduite par un succès stratégique. La vitesse a banalisé le coût en vies humaines de la guerre et le passage

à l'acte militaire, elle a affaibli le jugement qu'elle était censée servir et elle a épuisé les munitions plus vite que n'importe quelle base industrielle ne pouvait les remplacer. Dans la péninsule coréenne, où la proximité entre les adversaires laisse moins de temps pour se préparer que partout ailleurs dans la région, les trois axes de la guerre d'IA convergent. Le troisième axe ne peut être abordé qu'en temps de paix, et ce, uniquement par l'industrie. C'est pourquoi un essai sur l'IA et l'escalade aboutit à la question des munitions.

Il reste à définir l'ordre du jour lui-même. Les questions en suspens sont d'ordre stratégique plutôt que commercial. La première concerne le niveau de capacité jugé suffisant. La capacité d'intensification a été épuisée par la guerre en Iran, et aucun allié n'a encore trouvé comment financer, en temps de paix, une production qui ne rapporte rien tant qu'il n'y a pas de crise. La deuxième découle du problème

de simultanéité évoqué plus haut. Si une situation d'urgence à Taïwan coïncide avec une situation d'urgence en Corée du Sud, les stocks des alliés feront l'objet de revendications de part et d'autre, et aucun accord existant ne détermine l'ordre de priorité. Le troisième découle des rapports d'échange mis en évidence par la guerre en Iran : par exemple, il convient de se demander si une munition de frappe peu coûteuse et pouvant être produite en série – comme un drone d'attaque à usage unique conçu comme une munition plutôt que comme un aéronef – mérite qu'on y consacre un programme de recherche conjoint. Cette question doit faire l'objet d'une étude plutôt que d'un engagement. Aucune de ces questions n'est militaire et ne devrait l'être. Les stocks suffisamment importants pour être réapprovisionnés donnent du temps aux décideurs. C'est précisément ce temps que détruit un environnement décisionnel soumis à la pression de l'IA.



Le catalyseur de l'engagement canadien envers
l'Asie, le trait d'union entre le Canada et l'Asie

